

CRAISST

CENTRE RHONE -ALPES D'INGENERIE SOCIALE SOLIDAIRE & TERRITORIALE



Gérard CLEMENT

Je vous présente mes

**Mes vœux les meilleurs
de Santé, Joie et Bonheur**

Pour 2018

Avec toute mon amitié

**"La République affirme le droit et
impose le devoir."**

Victor Hugo

**"L'homme est né pour l'action, comme le feu
tend en haut et la pierre en bas."**

VOLTAIRE



**Le peuple s'étonna comme il se pouvait faire
Qu'un homme seul eût plus de sens
Qu'une multitude de gens.**

Jean de La Fontaine

REVUE DE PRESSE PREMIERE 2018

- [2018 une année BBF](#)
- [2017 : Drôle d'année pour le syndicalisme](#)
- [Où en sont les syndicats ?](#)
- [Un nouveau régime de retraites complémentaires, avec la fusion de l'AGIRC et de l'ARCCO](#)
- [Vœux du Président de la République pour l'année 2018.](#)
- [Discours du Président de la République Emmanuel Macron à l'occasion des vœux à la presse](#)
- [Des mots et des choses pour 2018](#)
- [Ne pas savoir lire, écrire, compter... et travailler](#)
- [LE CONSPIRATIONNISME DANS L'OPINION PUBLIQUE FRANÇAISE](#)

Emission Disons – le Radio Mega du 7 Janvier 2018 Chronique de Gérard CLEMENT

2018 une année BBF

Pour commencer cette chronique, permettez-moi de vous présenter à vous auditrices et auditeurs de Radio Mega et à la jeune équipe qui m'entourent mes vœux les meilleurs pour l'année 2018. Que Santé, Joie et Bonheur vous accompagne tout au long de cette nouvelle année.

J'ajouterai un vœu plus politique. Que la devise de la République : Liberté, Egalité, Fraternité et que la République Une Indivisible et Laïque fasse sens de qui nous réunit nous citoyennes et citoyens de France en ce 7 janvier. Je suis Charlie, je suis toujours Charlie et je suis Charlie pour toujours.

Dans mes vœux de 2017, je reprenais une citation de Jacques Brel : « Je vous souhaite des rêves à n'en plus finir, et l'envie furieuse d'en réaliser quelques-uns. » J'ai vu cette citation reprise par de nombreux internautes pour leurs vœux 2018. J'ajouterai une note personnelle. Depuis toujours est accrochée à un des murs de mes différents logements la photo mythique de Brel, Brassens et Ferré réunis le 6 Janvier 1969 autour de micros, un peu comme nous aujourd'hui.

Photo mythique et unique de trois monuments de la chanson française. En préparant cette émission, j'ai fortement pensé que cette photo ne serait peut-être plus possible aujourd'hui. Pensez donc Brel et Ferré fument une cigarette, Brassens sa pipe légendaire. Sans compter que sur la table on aperçoit les bouteilles de bière. 50 ans après, au nom du politiquement correct hélas cette photo n'existerait pas.

Alors comme j'ai toujours pensé que la conquête des libertés était un combat permanent, que la liberté c'est toujours celle de celui qui pense autrement comme l'affirmait Rosa Luxembourg, j'ai envie de vous souhaiter pour 2018 une année BBF. Brel Brassens Ferré en vous offrant trois textes : l'intégrale de la déclaration de Jacques BREL au micro d'Europe 1 le 1^{er} Janvier 1968, le texte de la chanson inédite de Brassens le cauchemar, et celui de l'été 68 de Léo Ferré.

Bien entendu la portée politique de ces textes dépend de l'analyse personnelle de chacune et chacun d'entre nous, mais leur pleine actualité ne vous échappera pas. Après tout cette année, c'est le 50^e anniversaire de 1968. C'était mes 20 ans. Je souhaite simplement aujourd'hui que vous toutes et tous qui écoutez, puissiez trouver en vous et autour de vous le sens de votre vie.

Mais commençons par Jacques Brel le 1^{er} Janvier 1968 :

« Je vous souhaite de souhaiter. Je vous souhaite de désirer. Le bonheur, c'est déjà vouloir. Comme en droit pénal, l'intention vaut l'action. Le seul fait de rêver est déjà très important. Je vous souhaite des rêves à n'en plus finir. Et l'envie furieuse d'en réaliser quelques-uns. Je vous souhaite d'aimer ce qu'il faut aimer, et d'oublier ce qu'il faut oublier. Je vous souhaite des passions. Je vous souhaite des silences. Je vous souhaite des chants d'oiseaux au réveil, et des rires d'enfants. Je vous souhaite de respecter les différences des autres parce que le mérite et la valeur de chacun sont souvent à découvrir. Je vous souhaite de résister à l'enlèvement, à l'indifférence et aux vertus négatives de notre époque.

Je vous souhaite enfin de ne jamais renoncer à la recherche, à l'aventure, à la vie, à l'amour, car la vie est une magnifique aventure et nul de raisonnable ne doit y renoncer sans livrer une rude bataille.

Je vous souhaite surtout d'être vous, fier de l'être et heureux, car le bonheur est notre destin véritable. »

Mais avec Brassens osons vivre nos rêves, en évitant les cauchemars. Au passage il n'est pas inutile de s'interroger sur la question : les paroles de cette chanson seraient-elles seulement possibles aujourd'hui. Mais laissons Brassens s'exprimer

Sa majesté n'avait pas l'air d'un Cyriote, D'un Belge, un suisse, un Ecossais, Mais tout bonnement hélas ! d'un d' nos compatriotes, Dans mon rêve le roi des cons était Français.

Quand un olibrius portait une couronne, Tous en chœur on applaudissait, Nous les fiers descendants du général Cambronne, Dans mon rêve où le roi des cons était Français.

Et tous comme un seul homme, on courait à l'embauche Dès qu'un botteur de culs passait, Tendait les miches à droite, tendant les miches à gauche, Dans mon rêve où le roi des cons était Français.

Dupont, Durand, Dubois, Duval, Dupuis, Duchêne, A nos fusils la fleur poussait, Toujours prêts à nous fair' descendre à la prochaine, Dans mon rêve où le roi des cons était Français.

On prenait la Bastille, et la chose étant faite Sur la plac' publique on dansait, Pour en bâtir une autre à la fin de la fête, Dans mon rêve où le roi des cons était Français.

Entre deux coups de chien, on s'occupait de fesses, On s'embrassait, on s'enlaçait, Afin que des cocus continuât l'espèce, Dans mon rêve où le roi des cons était Français.

Quand je sautai du lit, que j'entendis la somme De balivernes qui florissaient, J'eus comme l'impression d'êtr' pas sorti d' mon somme, De mon rêve où le roi des cons était Français.

Enfin Léo Ferré le poète anar et l'été 68, à l'heure où certains voudraient fêter le cinquantenaire de mai 1968.

L'été comme un enfant s'est installé Sur mon dos Et c'est très lourd à porter Un enfant tout un été Sans cigales

Avec des hiboux ensoleillés Comme les enfants du mois de mai Qui reviendront cet automne Après l'été de mil sept cent quatre-vingt-neuf Ça ira, ça ira, ça ira, ça ira, ça ira, ça ira

Bonne année !!!

2017 : Drôle d'année pour le syndicalisme

mercredi 3 janvier 2018

Drôle d'année pour le syndicalisme en France où les deux modèles, l'un contestataire, l'autre réformiste, ont été mis à l'épreuve d'un changement de politique de l'État dans sa relation avec les corps intermédiaires.

Les organisations syndicales sur la défensive

Finies les grandes messes sociales de l'ère Sarkozy et Hollande qui avaient au moins l'avantage de fixer de façon concertée l'agenda social entre l'État et les partenaires sociaux. Le nouveau Président de la République applique la politique pour laquelle il a été élu. De fait, c'est lui qui impose son agenda et cadre les discussions tout en déterminant la place qu'il entend donner aux partenaires sociaux. Même si le gouvernement donne une grande place à la concertation en amont des réformes, il entend bien décider au final. Dans les faits, il ne laisse aux organisations qui jouent le jeu du dialogue comme la CFDT, la CFTC ou l'UNSA et Force Ouvrière, que la possibilité de limiter, parfois avec succès, les excès de propositions largement inspirées des thèses libérales ou patronales. Cela a été le cas, par exemple, de la possibilité de négocier sans les syndicats dans les entreprises de moins de 50 salariés alors que le projet gouvernemental envisageait ce seuil à 300 ou encore sur la place de la branche professionnelle. Cela a encore été vrai sur de nombreuses propositions des ordonnances et des décrets d'application. Cela permettra certainement de ramener à plus de pragmatisme les projets du gouvernement en matière d'assurance chômage par rapport aux promesses de campagne du Président Macron. Reste à voir aussi ce que donneront les discussions et les concertations sur la réforme de la formation professionnelle ainsi que celle de l'apprentissage et, au final, la place qui sera accordée aux différents acteurs (partenaires sociaux, État et Régions).

Cette attitude gouvernementale a de quoi frustrer une organisation comme la CFDT qui par ses propositions avait largement fait évoluer la démocratie sociale (citons notamment la représentativité, les commissions paritaires régionales, le mandatement dans les TPE) et obtenu des résultats tangibles pour les salariés les plus défavorisés ces dernières années (par exemple, la complémentaire santé pour tous les salariés, ou encore les droits rechargeables pour l'assurance chômage, etc).

Du côté des organisations contestataires, la méthode gouvernementale les cantonne dans une attitude protestataire sans offrir de perspectives crédibles de résultat au risque de décrédibiliser l'ensemble du mouvement syndical. C'est le cas principalement de la CGT qui a appelé à une série de journées d'action de moins en moins mobilisatrices n'entraînant dans cette fuite en avant que Solidaires et, sur la pointe des pieds, la FSU. FO, contrainte pas sa base militante contestataire était de la dernière action sans que sa participation n'inverse la tendance.

Au grand dam d'un Jean-Luc Mélenchon qui voudrait être le leader d'un grand mouvement social dont il serait le débouché politique, l'heure n'est pas à la mobilisation sociale d'ampleur sur le plan national interprofessionnel offrant une perspective de résultat. Par compte, le dialogue social au niveau national interprofessionnel reste toujours pertinent tant il reste de nombreux sujets de discussions à venir pour les partenaires sociaux : assurance chômage, formation professionnelle, statut des cadres, retraites, mais aussi des sujets tels que la participation des salariés aux décisions de l'entreprise, le développement de la responsabilité sociale et environnementale des entreprises ou encore la définition de nouvelles protections pour les travailleurs des plateformes numériques par exemple.

Retour sur l'entreprise

Plus que jamais, la légitimité des organisations syndicales à négocier au niveau national interprofessionnelle et à être reconnues et respectées en tant qu'acteurs indispensables viendra de leur présence dans les entreprises et leur capacité à négocier à ce niveau. La première place obtenue par la CFDT aux élections professionnelles est un événement d'ampleur qui montre que les salariés sont aussi prêts à accompagner cette évolution.

Déjà entamé dès 1968 avec la reconnaissance de la section syndicale d'entreprise, qui s'est prolongé par les lois « Auroux » dans les années 80, et en 2008 par la loi sur la représentativité des organisations syndicales, le mouvement vers la négociation

d'entreprise se renforce encore aujourd'hui avec les deux lois travail (El Khomri et Ordonnances). C'est à ce niveau que se situe indiscutablement l'avenir du syndicalisme. Dans les entreprises de plus de 50 salariés, la place du dialogue social à ce niveau lui donne plus de responsabilité. Mais même s'il ne faut pas négliger les difficultés, le syndicalisme devra répondre de façon crédible et efficace à de nombreux appels au secours de salariés confrontés à des décisions unilatérales de l'employeur qu'ils voudront combattre ou simplement demander des conseils pour infléchir les projets de leur patron. Les organisations syndicales sont-elles capables de relever le défi ? Certaines s'y préparent parfois depuis longtemps, d'autres auront plus de difficultés.

Quel syndicalisme aujourd'hui et demain ?

L'avenir est assuré pour les organisations syndicales qui sauront capter, accompagner ces demandes probablement avec de nouvelles pratiques qui passent par l'écoute, l'enquête, la capacité à comprendre et traduire en revendications les préoccupations des salariés notamment sur la question centrale du travail. Même si la manifestation et la grève restent des moyens d'action qu'il faut conserver, la création du rapport de force dans l'entreprise passe par d'autres vecteurs tout aussi efficaces parfois. La connaissance des dossiers, la compétence des militants, leur capacité à convaincre, à faire des propositions crédibles et adaptées à chaque situation sont autant de points d'appui pour mener l'action. Rien ne remplacera le débat direct et permanent des militants avec les salariés de l'entreprise. Cela veut dire aussi plus de temps passé auprès d'eux et plus de communication. Cela veut dire également pour les organisations syndicales de consacrer des moyens encore plus importants pour former et accompagner les militants d'entreprise.

Où en sont les syndicats ?

samedi 6 janvier 2018

Confrontées à l'attitude nouvelle du gouvernement dans sa relation avec les corps intermédiaires et au développement de la négociation au niveau de l'entreprise, les organisations syndicales vont-elles s'adapter à la nouvelle donne et pouvoir répondre à ces enjeux ?

La CFDT, qui de tous temps a accordé une place privilégiée à la présence du syndicalisme dans l'entreprise, est donc à l'aise avec la place prépondérante du dialogue social à ce niveau. Les efforts qu'elle a entrepris pour aider, accompagner, former les militants d'entreprise ces dernières années devrait lui permettre de conforter sa place de première organisation syndicale française dans le privé. Même si on peut comprendre que le gouvernement ne souhaite pas en faire le partenaire privilégié, comme cela a été parfois le cas, il devra tout de même tenir compte de cette légitimité acquise sur le terrain. La CFDT est incontestablement un interlocuteur incontournable à tous les niveaux de la négociation sociale. Le congrès qu'elle tiendra en juin devrait confirmer cette orientation et ouvrir de nouvelles perspectives en matière de démocratie sociale.

À son dernier congrès, Philippe Martinez, secrétaire général de la CGT, avait pointé l'enjeu de la place de son organisation dans les entreprises. Il avait appelé à un renouveau des pratiques pour être plus en lien avec les salariés. Deux objectifs pour lui : reconquérir la première place mais aussi, ce qui peut être contradictoire, faire que les luttes dans l'entreprise nourrissent le mouvement social au niveau national interprofessionnel. Il n'est toutefois pas sûr que les appels incessants à la lutte séduisent beaucoup les salariés aujourd'hui, y compris les plus contestataires.

Force Ouvrière qui va changer de secrétaire général en 2018 devrait tenter de se situer dans un registre intermédiaire entre contestation et réformisme, rompant avec l'attitude contestataire qu'elle avait adoptée depuis l'arrivée de Marc Blondel début des années 90. Ce ne sera pas sans difficultés internes comme on a pu le voir à l'occasion de l'épisode des ordonnances sur le travail où la direction de FO a été remise en cause par son parlement interne. Par ailleurs sa perte de représentativité dans un nombre important de branches deviendra pour elle un handicap à un niveau qu'elle a toujours voulu privilégier.

La CFE-CGC qui a ravi la deuxième place dans l'encadrement à la CGT y reste loin derrière la CFDT. Elle a radicalisé son discours pour répondre au désarroi d'un groupe qui est à la fois confronté aux évolutions de la mondialisation et de l'économie numérique et à la frustration des catégories intermédiaires qui subissent les mêmes évolutions que les autres salariés. Ce positionnement est apprécié par une partie de la base militante de la CFE-CGC et semble payant électoralement notamment dans les bastions traditionnels de la CGT (voir un article récent de Guy Groux qui propose une analyse pertinente de son évolution). Cette ligne plus contestataire est toutefois en contradiction avec le positionnement plus constructif qu'elle ne manque pas d'adopter dans les négociations d'entreprises. La négociation sur l'encadrement est pour elle un enjeu essentiel pour tenter de maintenir une forme de reconnaissance à un groupe dont l'existence en tant que tel est de plus en plus contestée.

La CFTC veut conforter son image d'organisation réformatrice et occuper une place originale sur l'échiquier syndical. Mais sa perte de représentativité dans de nombreuses branches professionnelles pourrait à terme lui coûter très cher. Faute des moyens et de possibilités de résultats dans la branche dont elle pouvait se prévaloir, elle risque de perdre en représentativité au niveau de l'entreprise et la faire passer en dessous de la barre des 8 % au niveau national interprofessionnel (seuil pour être représentatif à ce niveau et participer aux négociations nationales). Devra-t-elle ou pourra-t-elle se poser la question qui semble encore taboue aujourd'hui d'un regroupement avec une autre organisation ?

L'UNSA suit sa route d'organisation autonome clairement dans le camp réformatrice. Elle continue de s'implanter dans les entreprises en jouant souvent la carte d'une nouvelle offre syndicale. La négociation d'entreprise constitue donc un enjeu essentiel pour elle même si elle reste largement en deçà des 8 % au niveau national. Ne devra-t-elle pas se poser la même question que la CFTC si elle n'atteint pas ce niveau lors des résultats de la représentativité en 2022 ?

Solidaires semble frappée d'immobilisme. Les syndicats qui composent cette organisation semblent avoir perdu le dynamisme des débuts et ne paraissent pas en mesure de reprendre un nouveau souffle aussi bien dans les entreprises que dans les actions nationales où elle semble condamnée à suivre la CGT.

La FSU cherche toujours un équilibre entre le syndicalisme de contestation et la défense des intérêts très concrets des agents qu'elle syndique plus particulièrement dans l'Éducation nationale. Unitaire par principe, elle semble pourtant aujourd'hui très réservée sur la stratégie d'action de la CGT et ne s'est pas beaucoup mobilisée lors des dernières journées d'action. Les tentatives d'implantation dans le secteur privé ou semi public sont restées marginales.

En dehors des négociations ou concertations avec le gouvernement et le patronat, 2018 sera marquée par plusieurs grands événements : le congrès de FO en avril qui verra le départ de Jean-Claude Mailly à la tête de FO depuis 15 ans, celui de la CFDT en juin et les élections des représentants des personnels dans la Fonction publique en décembre. Cette échéance constitue un enjeu important pour toutes les grandes organisations du secteur public tant leurs résultats de 2014 étaient serrés au niveau global (CGT 23,1 %, CFDT 19,3 %, FO 18,6 %) et encore plus pour la Fonction publique de l'Etat (FO 17 %, FSU 15,6 %, UNSA 14,8 %, CFDT 14 %, CGT 13,4 %). Dans les entreprises, c'est aussi la mise

en place des Comités sociaux et économiques qui va occuper les équipes d'entreprises. Gageons que ce ne sera une mince affaire tant cela bouscule les pratiques habituelles en matière de dialogue social.

En conclusion

Incontestablement, c'est donc dans les entreprises et mais aussi dans les administrations surtout si le dialogue social se décentralise de plus en plus, que se situe le principal enjeu pour les organisations syndicales. C'est là, sur le terrain, au plus près des salariés, qu'elles acquièrent leur légitimité et c'est là qu'elles peuvent le plus facilement faire état de leurs résultats et de leur efficacité. Les organisations réformistes par leur culture du dialogue et de la négociation, leur savoir-faire et leur volonté de produire des résultats sont aujourd'hui indiscutablement les mieux placées pour relever les défis du syndicalisme d'aujourd'hui et cela d'autant plus qu'elles sont majoritaires dans les entreprises.

Un nouveau régime de retraites complémentaires, avec la fusion de l'AGIRC et de l'ARCCO

samedi 6 janvier 2018

Depuis 1947, les régimes de retraites complémentaires des salariés du privé sont gérés par les syndicats et le patronat sans intervention du gouvernement. En 1972, c'est la généralisation de la retraite complémentaire pour les salariés (AGIRC, créée par la convention collective de 1947 et ARCCO, créée par un accord national interprofessionnel de 1961). Ces régimes par répartition ont su anticiper le papy-boom et l'allongement de la vie en provisionnant 60 milliards d'euros de réserves qui s'amenuisaient depuis 5 ans vue l'ampleur du chômage. Une réforme s'imposait. Les partenaires sociaux ont signé un accord national interprofessionnel en 2015, les négociations qui ont suivi ont décliné cet accord et posé le 17 novembre 2017, par un nouvel accord, les bases de la fusion de l'AGIRC et de l'ARCCO qui institue pour les salariés du privé, un nouveau régime unifié de retraite complémentaire, qui verra le jour le 1er janvier 2019.

Nouveau régime : la fédération AGIRC-ARCCO

Elle résultera de la fusion au 1er janvier 2019, des fédérations AGIRC et ARCCO selon les modalités décrites à l'accord R 921-9 du code de la sécurité sociale :

« le régime de retraite fonctionne par répartition et par points. Il s'appuie sur la solidarité interprofessionnelle et générationnelle en vertu desquelles les cotisations des actifs financent chaque année le service des pensions et des retraites et servent aussi à la constitution de réserves permettant de faire face aux évolutions démographiques et aux aléas économiques ».

Des efforts sont demandés aux entreprises, aux salariés et aux retraités

- Pour les salariés, l'âge de la retraite et la durée de cotisation restent inchangés mais c'est le début d'une « retraite à la carte » : y compris pour les carrières longues et précoces (ceux qui ont commencé à travailler avant 20 ans). À partir de 2019, une contribution de solidarité de 10 % de la retraite complémentaire sera demandée pendant deux ou trois ans et au maximum jusqu'à l'âge de 67 ans. Cela représente 3 à 4 % d'une retraite complète (40 à 50 euros par mois en moyenne). Si le travailleur travaille 1 an de plus il efface cette contribution. Une clause exonère de cette contribution le tiers des futurs retraités (ceux qui ont eu des carrières incomplètes ou morcelées, beaucoup de femmes sont concernées) ainsi que ceux qui partiront avec une décote du régime général ou qui doivent travailler jusqu'à l'âge du taux plein. Si un salarié travaille plus longtemps, il obtiendra en plus de la surcote du régime général une bonification temporaire de sa retraite complémentaire.

- Pour les cadres : la négociation doit redéfinir avant 2019 la fonction cadre, qui ne peut pas se définir uniquement par un régime de retraite.

- Pour les entreprises, un effort de 1,8 milliard d'euros dont 800 millions de hausse de cotisations est demandé, et 120 millions d'euros sont affectés au régime des 2016. L'accord prévoit aussi une contribution patronale en cas de départs anticipés de seniors, licenciements et ruptures conventionnelles.

- Pour les retraités. Dès 2013, les négociations ne prévoient pas une baisse des retraites mais une sous-indexation des retraites qui a été mise en place par une indexation sur un taux d'inflation moins un point, le taux final ne pouvant pas être négatif.

- Pour les personnes déjà à la retraite avant le 1er janvier 2019, rien ne change. Elles continueront à recevoir le même nombre de paiements qu'auparavant. Si elles percevaient une retraite ARCCO et une retraite AGIRC, les versements resteront distincts. Seuls les libellés bancaires des noms des caisses de retraite émettrices des paiements figurant sur les relevés bancaires seront susceptibles d'être modifiés.

Le principe est de créer le moins de perturbation possible : la valeur du point sera celle de l'ARCCO qui aujourd'hui s'applique à tous les salariés, cadres et non cadres. Les points AGIRC seront convertis avec une règle garantissant la stricte équivalence des droits. Seuls 20 % de salariés (les cadres) sont concernés.

Il est également prévu :

► une harmonisation des âges de réversion sur la règle la plus favorable : 55 ans alors qu'il était à 60 ans à l'AGIRC ;
► la réversibilité des avantages familiaux, là aussi sur la règle la plus favorable : 100 % au lieu de 60 % à l'AGIRC.
Dans le nouveau régime AGIRC-ARCCO, les cotisations seront assises sur deux tranches de rémunération pour l'ensemble des salariés, avec un taux de cotisation de 6,2 % sur la tranche 1 de salaire (de 0 à 1 du plafond de la Sécurité Sociale), et de 17 % sur la tranche 2 de salaire (de 1 à 8 du plafond de la sécurité sociale).

Pour les assurés, cette fusion constitue une garantie forte pour leurs retraites d'aujourd'hui et de demain. Elle apportera aussi plus de simplicité, de lisibilité et d'efficacité, avec par exemple :

► un seul compte de points et une seule liquidation pour les salariés cadres,
► un seul versement pour les cadres qui prendront leur retraite à partir du 1er janvier 2019,
► un dispositif de cotisations simplifié pour les entreprises.

Pour 80 % des salariés (tous les salariés non cadres ne cotisent qu'à l'ARCCO), la fusion des régimes ne changera rien. Les cotisations continueront à être prises en charge à 60 % par l'employeur et à 40 % par les salariés.

Vœux du Président de la République pour l'année 2018.

Publié le 31 Décembre 2017

Mes chers compatriotes,

Alors que l'année s'achève, je suis heureux de vous retrouver pour vous présenter pour la première fois mes vœux pour l'année 2018. Je vous espère en famille, au milieu de vos proches, de celles et ceux qui vous aiment.

Je sais aussi que certains d'entre vous sont aujourd'hui au travail parce qu'ils font partie des forces armées ou des forces de l'ordre, parce qu'ils sont médecins ou personnels soignants, parce qu'ils sont en charge des transports ou de la continuité des services publics. Je veux ce soir les remercier pour cet engagement.

Je sais aussi que plusieurs d'entre vous ce soir sont seuls, souffrent ou sont malades et je sais que dans ces moments de fête et de retrouvailles, cette solitude et cette souffrance sont plus dures encore à supporter. Alors à nos concitoyens qui sont dans cette situation, je veux dire qu'ils appartiennent à une grande Nation et que les mille fils tendus qui nous tiennent, sont plus forts que leur solitude et je leur adresse une pensée fraternelle.

L'année 2017 s'achève et je ne veux pas passer trop de temps à revenir sur celle-ci ; ce fut l'année du choix : le choix du peuple français, votre choix par lequel vous m'avez attribué votre confiance et avec elle votre impatience, vos exigences, vos attentes ; j'en suis pleinement conscient. Aussi, depuis mon élection en mai dernier, je me suis attaché à simplement faire ce à quoi je m'étais engagé durant la campagne présidentielle. Le Premier ministre, son gouvernement sont à la tâche depuis le mois de mai dernier avec un Parlement profondément renouvelé, pour mettre en œuvre ses engagements. Par vos choix durant l'année 2017, vous avez profondément renouvelé notre vie politique et vous avez permis qu'une transformation en profondeur de notre pays advienne : à l'école pour nos enfants, au travail pour l'ensemble de nos concitoyens, pour le climat, pour le quotidien de chacune et chacun d'entre vous. Ces transformations profondes ont commencé et se poursuivront avec la même force, le même rythme, la même intensité pour l'année 2018.

L'année qui s'ouvre en effet est celle de nombreux défis et nous construisons là une bonne part de notre avenir. Pour nos territoires ruraux où nous devons construire l'accès à la téléphonie mobile et au numérique, aux transports et permettre d'innovations économiques et sociales, pour nos quartiers populaires, en permettant la mobilité économique et sociale et en luttant contre les discriminations ; pour nos agriculteurs en leur permettant de vivre dignement du prix payé ; pour nos Outre-mer qui ont beaucoup souffert ces derniers mois et auxquels je veux adresser un salut tout particulier ; en adaptant nos règles et en construisant des filières économiques fortes qui permettent davantage d'autonomie énergétique et de créations d'emplois ; pour l'égalité entre les hommes et les femmes qui nécessitera là aussi des changements de loi et un ressaisissement de toute notre société ; pour les indépendants et les entrepreneurs, avec des règles simplifiées ; un droit à l'erreur enfin réalisé ; pour les salariés, en permettant la formation tout au long de la vie et des sécurités nouvelles ; et pour nos fonctionnaires en clarifiant leurs missions et nos attentes et en récompensant leurs efforts. Vous le voyez, tous ces chantiers jalonnent l'année 2018 et impliqueront un engagement plein et entier du Premier ministre et de son gouvernement.

Je continuerai à faire ce pourquoi vous m'avez élu : rendre la France plus forte et plus juste ; permettre, non pas d'adapter notre pays aux changements du monde, mais lui permettre d'être ce qu'il est : un pays fort avec une exigence universelle qui, parce qu'il est plus fort, produit davantage, peut justement assurer la solidarité sur le sol national et avoir une exigence humaniste à l'international.

Je sais que plusieurs d'entre vous ne partagent pas la politique qui est conduite par le gouvernement aujourd'hui ; je les respecte et je les écouterai toujours ; je m'assurerai que tous les débats soient conduits et que toutes les voix y compris discordantes soient entendues mais pour autant, je n'arrêterai pas d'agir. Toujours j'écouterai, j'expliquerai notre situation et la réalité de celle-ci ; je respecterai et toujours à la fin, je ferai car c'est ce dont notre pays a besoin et c'est ce que vous attendez de moi.

En 2018, nous aurons à conduire d'abord sur le plan international plusieurs combats et des actions déterminées : la lutte contre le terrorisme islamiste au Levant, au Sahel et sur notre sol national et à ce titre, je veux ce soir avoir une pensée pour nos militaires qui sont en ce moment même sur ces théâtres de bataille ; je pense à leurs camarades tombés cette année. Nous gagnerons cette bataille contre le terrorisme. Je veux aussi rendre hommage aux policiers et aux gendarmes qui chaque jour luttent contre ce terrorisme islamiste et vous protègent au quotidien.

Mais c'est la paix qu'il nous faut aussi gagner à l'international, c'est-à-dire ce travail indispensable pour notre sécurité mais aussi parce qu'il est notre mission universelle, ce travail pour garantir la stabilité des Etats et assurer le respect de toutes les minorités. C'est ce que nous avons fait au Liban, c'est ce que nous faisons aujourd'hui au Sahel et ce que nous continuerons à faire en Syrie, au Proche-Orient comme en Afrique ; c'est une grammaire de la paix et de l'espérance qu'il nous faut aujourd'hui réinventer dans nombre de continents.

Sur le plan européen, l'année 2018 sera aussi décisive. Vous le savez, je me suis pleinement engagé dans cette bataille car je crois très profondément que l'Europe est bonne pour la France ; que la France ne peut pas réussir sans une Europe elle aussi plus forte. Mes chers concitoyens européens, 2018 est une année toute particulière et j'aurai besoin cette année de vous. Je souhaite en effet que par ces consultations citoyennes, vous puissiez vous exprimer, dire ce que vous voulez pour l'Europe quelques mois avant nos élections européennes et permettre à vos gouvernants de dessiner un grand projet ; nous avons besoin de retrouver l'ambition européenne, de retrouver une Europe plus souveraine, plus unie, plus démocratique parce que c'est bon pour notre peuple. Je crois très profondément que l'Europe peut devenir cette puissance économique, sociale, écologique et scientifique qui pourra faire face à la Chine, aux Etats-Unis en portant ces valeurs qui nous ont faits et qui sont notre histoire commune. J'ai besoin de votre détermination pour ce sursaut européen et j'ai besoin qu'ensemble nous ne cédions rien ni aux nationalistes ni aux sceptiques.

Pour ma part, je continuerai à travailler avec chacun de nos partenaires européens et tout particulièrement avec l'Allemagne. Ce colloque intime avec nos amis allemands est la condition nécessaire à toute avancée européenne ; elle n'exclut pas le dialogue avec tous nos autres partenaires mais elle est ce par quoi tout commence. J'ai besoin que nous allions plus loin sur ce plan-là aussi et que nous rompions avec les habitudes passées, que nous retrouvions ce goût en commun d'un avenir dont nous décidons pour nous-mêmes.

Enfin, sur le plan national, l'année 2018 sera à mes yeux celle de la cohésion de la Nation. Nous nous sommes trop longtemps, trop souvent divisés. Les débats sont nécessaires, les désaccords sont légitimes mais les divisions irréconciliables minent notre pays. Je veux plus de concorde pour la France en 2018. Pour cela, je veux avant toute chose miser sur l'intelligence française car nous avons cela en nous. L'école doit être le creuset de cette cohésion nationale et nous continuerons de la renforcer ; la formation tout au long de la vie est l'indispensable protection qui permettra à chacun de faire face aux grands changements et de mieux les comprendre, d'être formé à de nouveaux métiers. La science est un levier indispensable pour réussir à préparer notre avenir et c'est pourquoi notre recherche est déterminante et notre culture est ce socle commun de notre imaginaire, un imaginaire dont nous avons besoin, un imaginaire d'avenir où chacune et chacun doit pouvoir se retrouver.

Je veux ensuite miser sur le travail. Le travail est au cœur de notre société d'abord parce qu'il est ce qui permet à chacun de trouver sa place, de progresser dans la vie, de s'émanciper de son milieu d'origine si c'est la volonté que chacun porte mais c'est aussi par le travail que notre Nation sera plus forte parce qu'elle produira, parce qu'elle s'enrichira ; nous avons besoin du travail et je le défendrai sans relâche en permettant à chaque travailleur de gagner davantage par celui-ci, en formant nos concitoyens qui sont au chômage pour qu'ils puissent retrouver un travail et les compétences nécessaires pour cela, en formant nos jeunes par l'apprentissage ; le travail est le cœur de notre projet en commun.

Je veux aussi miser sur la fraternité. La fraternité, c'est ce qui nous unit, ce qui nous a fait un, ce qui nous tient ensemble. Je crois dans la réussite, dans les succès mais que valent ces succès s'ils ne sont en quelque sorte que les succès de quelques-uns ? Que s'ils nourrissent les

égoïsmes ou les cynismes ? Rien de bien durable. Tant de Nations sont en train de se fracasser parce que seuls quelques-uns y réussissent ! Nous avons en effet besoin de repenser un grand projet social pour notre pays, c'est celui-ci que je déploierai durant l'année qui s'ouvre. C'est celui qui doit inspirer notre politique de santé, notre politique en faveur de celles et ceux qui vivent en situation de handicap, notre politique d'hébergement pour les sans-abri, notre politique sociale aidant les plus démunis. Sans cela, sans cette exigence humaniste, notre pays ne se tiendra pas uni. Cela implique des règles et de la rigueur aussi et je sais parfois quelques tensions éthiques que je ne sous-estime pas et que j'assume pleinement. Je veux que nous puissions apporter un toit à toutes celles et ceux qui sont aujourd'hui sans abri. Le gouvernement s'est beaucoup engagé ces derniers mois en cette direction et a beaucoup amélioré les choses mais il y a encore des situations qui ne sont pas acceptables et que je n'accepte pas davantage que vous. Nous continuerons donc l'effort indispensable pour réussir à pleinement respecter l'engagement que j'ai moi-même pris devant vous.

Comptez sur ma détermination entière en la matière.

Nous devons aussi accueillir les femmes et les hommes qui fuient leur pays parce qu'ils y sont menacés en raison de leur origine, de leur religion, de leurs convictions politiques. C'est ce qu'on appelle le droit d'asile. C'est un devoir moral, politique et je ne cèderai rien. Nous respecterons celui-ci ; nous continuerons à accueillir ces femmes et ces hommes parce que la France est leur patrie mais pour autant, nous ne pouvons accueillir tout le monde et nous ne pouvons le faire sans qu'il y ait des règles. Il est aussi indispensable que nous puissions contrôler l'identité de chacune et chacun et lorsque quelqu'un qui arrive sur notre territoire ne relève pas du droit d'asile et n'a aucune chance d'obtenir la nationalité française, nous ne pouvons accepter qu'il reste des mois, des années dans une situation d'irrégularité qui n'est bonne ni pour lui ni pour le pays. Il faut donc là aussi des règles simples et des règles respectées et donc de la rigueur. Je m'attacherai à ce que notre pays se tienne à cette ligne d'humanité et d'efficacité.

Enfin, notre cohésion nationale dépend aussi de votre engagement. Oui, la cohésion de la Nation, ça n'est pas simplement le travail du président de la République, de son Premier ministre ou du gouvernement ; c'est le travail de chacune et chacun d'entre vous. Demandez-vous chaque matin ce que vous pouvez faire pour le pays et au-delà de votre quotidien, de votre vie, parfois de ses difficultés, dites-vous toujours que vous appartenez à un collectif plus fort, plus grand que vous : la Nation française. C'est ce collectif qui vous a éduqué, qui vous soigne, qui quand vous tombez, vous aide à vous relever, qui vous aidera dans vos vieux jours et dites-vous à chaque instant que vous avez quelque chose à faire pour la Nation. J'ai besoin de cet engagement.

Chaque jour, depuis que je suis élu Président de la République, j'ai pu constater dans notre pays ces miracles de solidarité, d'engagement et d'enthousiasme ; c'est de cela dont j'ai besoin et c'est pour cela que j'ai besoin de vous. Le peuple français est un grand peuple qui parfois sous-estime ses propres ressorts intimes. Nous sommes capables de l'exceptionnel.

Alors, mes chers compatriotes, ce soir je m'adresse à vous avant qu'une nouvelle année ne s'ouvre. Il y aura des difficultés, il y aura sans doute des choses que nous n'avons pas prévues ; vous aurez peut-être dans vos vies personnelles des moments de doute, des drames, mais n'oubliez jamais que nous sommes la Nation française. Et ce soir, je veux vous dire que c'est avec cet esprit de conquête que nous avons en partage, avec cette détermination entière, cette ambition sincère pour notre pays et pour chacun d'entre vous, avec cette volonté de faire vivre notre Renaissance française que je vous présente tous mes vœux pour l'année 2018.

Vive la République et vive la France.

Discours du Président de la République Emmanuel Macron à l'occasion des vœux à la presse

Publié le 04 Janvier 2018

Madame la Ministre, Monsieur le Ministre, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

Je suis très heureux, quoi qu'en disent certains, de vous retrouver aujourd'hui en ce lieu pour, en effet, vous venez de le rappeler, ce qui est une tradition mais ce qui consiste, à un moment où l'année tourne sur ses gonds, à la fois à venir sur ce qui a été, à se fixer quelques résolutions et à partager quelques convictions.

Avant toute chose et avant que ces convictions ne soient partagées, ce sont bien évidemment des vœux, des vœux de santé, de réussite personnelle et professionnelle que je veux ici formuler à votre endroit.

Quelques convictions parce que, ce qui nous lie, ce qui vous fait présents ici, dans cette salle, c'est cette grande Histoire démocratique qui lie en effet la presse au pouvoir. Et pour la considérer pleinement, regarder tous les défis, il ne faut pas simplement regarder notre quotidien et ses vicissitudes, mais peut-être commencer par regarder plus au large et vous l'avez là aussi mentionné.

En 2017, 67 de vos confrères sont morts en exerçant leur métier. Ils sont morts sur des théâtres de guerre, ils sont morts assassinés par les criminels qu'ils dénonçaient, ils sont morts pour avoir cherché la vérité là où régnait souvent le mensonge. Et si ce chiffre est en baisse par rapport à 2016, c'est parce qu'il est des endroits du monde où les journalistes ont compris qu'ils étaient des cibles privilégiées et où beaucoup ont renoncé à se rendre. Et je voudrais ici que nous ayons une pensée toute particulière pour Stephan VILLENEUVE et Véronique ROBERT, ainsi que pour leur fixeur kurde, Bakhtiyar HADDAD, tous les trois morts à Mossoul cette année dans l'explosion d'une mine.

Ce sont aussi 326 journalistes aujourd'hui emprisonnés parce que leur parole dérange. Parce qu'il n'a pas suffi de censurer, il a fallu mettre au secret ceux qui s'aviseraient d'écrire ou de parler. La liberté de la presse n'est pas une liberté spéciale, elle est la plus haute expression de la liberté. C'est pourquoi elle est la première liberté supprimée par les régimes autoritaires. Cette situation n'est jamais acceptable et chaque fois que nous le pouvons, nous devons intervenir pour que les journalistes emprisonnés soient libérés.

C'est pour cela que la France ne doit pas renoncer à dialoguer avec les régimes qui ne partagent pas nos valeurs et j'ai constamment tenu cette ligne consistant à la fois à défendre nos principes, nos libertés, notre exigence, mais à poursuivre le dialogue indispensable qui permet à un moment d'obtenir des résultats.

Se murer dans un silence qui peut être un temps confortable, dicté par la réprobation morale, ne permet pas bien souvent d'obtenir les résultats concrets et indispensables. Avec la Turquie, nous avons eu deux épreuves au cours des derniers mois avec les arrestations du photoreporter Mathias DEPARDON et de l'étudiant en journaliste Loup BUREAU, vous vous en souvenez, Madame la Ministre.

J'ai décidé d'en parler à deux reprises directement au président ERDOGAN pour demander dans les deux cas leur libération immédiate et je veux ici saluer la mobilisation de toute la profession à chaque fois avec efficacité et esprit de responsabilité qui nous ont permis à chaque fois d'obtenir des résultats concrets parce que nous nous sommes mobilisés, parce que nous avons maintenu ce dialogue, mais sans que cela n'enlève rien au fait qu'en Turquie toujours aujourd'hui, plusieurs autres journalistes, en particulier européens, sont toujours détenus.

Je continuerai d'évoquer, avec la Turquie, la situation des journalistes emprisonnés, empêchés d'exercer leur métier dans quelques jours. Je le ferai dans le respect mais avec le souci de défendre en même temps, si je puis dire, nos valeurs et nos intérêts.

De même que les journalistes doivent aller sur tous les terrains pour informer, de même notre devoir de dirigeants politiques est de ne pas dialoguer seulement avec ceux qui sont d'accord avec nous. C'est ce que je continuerai à faire car c'est ainsi que nous protégeons nos concitoyens et que nous ferons valoir ce à quoi nous tenons.

C'est aussi pourquoi je veux que cette liberté, reconnue et garantie par les conventions internationales, soit effectivement protégée et placée sous la protection des Nations Unies. Lors de mon intervention à l'assemblée générale des Nations Unies en septembre dernier, j'ai plaidé pour la création d'un poste de représentant spécial du secrétaire général à la protection des journalistes. Antonio GUTERRES a entendu ce vœu, il en partage la préoccupation et il a déjà commencé à mettre en place cette mission qui devrait voir le jour durant le semestre à venir.

Parce que nous vivons aujourd'hui en un temps si barbare, comme l'aurait écrit PÉGUY, écrire la vérité, chercher la vérité, écrire – je le cite de mémoire donc imparfaitement – « sur une feuille propre et proprement » est irremplaçable.

La liberté de la presse aujourd'hui n'est plus seulement attaquée par les dictatures notoires, elle est aussi malmenée dans des pays qui font partie des plus grandes démocraties du monde. Elle est malmenée jusqu'en Europe. Vous avez à l'instant, Madame la Présidente, cité plusieurs pays européens qui, en effet, sont en train de bousculer la liberté de la presse et lorsque je me suis rendu devant la Cour européenne des droits de l'homme, j'ai fait part avec détermination de mon souhait que la Turquie et la Russie, signataires de la Convention européenne des droits de l'homme, respectent les engagements qu'implique leur adhésion, notamment en matière de liberté de la presse.

Là encore, nous devons nous garder de toute naïveté. La cause des droits de l'homme dont la liberté de la presse fait partie semblait hier encore une cause entendue parmi les démocraties et les invoquer, c'était se réclamer d'un socle commun, ancien et établi, d'une sorte de dénominateur commun dont sortait toujours, volens nolens, une forme de consensus et ce n'est plus le cas.

Mettre plusieurs de ces pays au ban qui de la Convention européenne des droits de l'homme, qui parfois de l'Union européenne serait trop facile. Il faut mettre en place les sanctions prévues par nos traités, ce que, pour ce qui est de l'Union européenne, la Commission européenne a commencé de faire. Mais tout en les gardant dans le cercle exigeant de ses acquis de l'Histoire, nous devons mener cette bataille et cette bataille a un nom, c'est celle qui consiste à défendre pleinement l'effectivité de toutes les libertés de nos démocraties parce qu'une tentation est là qui existe, croissante, aux frontières de l'Europe comme au sein de l'Europe, c'est la tentation des démocraties illibérales.

La crise que nous vivons aujourd'hui n'a pas de précédent dans notre époque contemporaine, c'est cette rupture entre une économie de marché, des classes moyennes, des équilibres sociaux, la démocratie et l'attachement aux libertés qui vont avec. Ce socle, qui depuis le XVIII^e siècle avait construit le progrès continu de nos démocraties, est en train de se fissurer et, au nom de la protection d'un État, au nom parfois de la lutte contre tel ou tel risque, telle ou telle menace extérieure, d'une fascination nationaliste qui revient au portillon, plusieurs régimes politiques sont tentés par l'illibéralisme politique et à chaque fois, c'est évidemment la presse qui est la première menacée.

Lorsque le contrepouvoir que la presse constitue commence à être bâillonné, limité, encadré, lorsque l'indépendance de la Justice est remise en cause – et bien souvent, ces réformes sont jumelles –, c'est la vitalité de nos démocraties dans ce qu'elles portent depuis plusieurs siècles qui est ainsi bousculé. C'est un édifice fragile que la démocratie et nous sommes en train à nouveau d'en mesurer la fragilité. Elle tient à quoi ? À l'exigence des peuples, au sens de l'histoire des dirigeants et à la capacité des puissances voisines de porter cette exigence aussi.

Je veux vous dire ici que ni au sein de la Convention européenne des droits de l'homme ni au sein de l'Union européenne, nous n'accepterons la moindre mollesse, nous n'accepterons la moindre transaction à l'égard de ce qui nous a constitués, de cette liberté première qu'est la liberté d'expression, mais qui s'accompagne toujours de la liberté de conscience, de pensée et qui est constitutive de l'exercice même des contrepouvoirs indispensables dans nos démocraties.

Cette tentation illibérale, nous ne devons pas la prendre aujourd'hui à la légère et elle constituera à n'en pas douter l'un des combats que la France aura à conduire, mais également l'Union européenne, au cours de l'année 2018 parfois avec plusieurs de ses membres.

Au-delà même des tentations illibérales, c'est le modèle du métier de journaliste qui est aujourd'hui remis en cause ou, pour le dire plus justement, dévoyé car nous vivons l'irruption dans le champ médiatique des fausses nouvelles, les fake news, comme on le dit dans le monde anglo-saxon, et des médias qui les propagent. Et au moment où la figure du journaliste est plus essentielle que jamais, où le travail de la presse revêt une fonction démocratique fondamentale, il n'a jamais été aussi facile de se prétendre journaliste. La technologie et l'argent subviennent au manque de compétences et l'indifférenciation des paroles et des avis conduit à tout confondre.

Nous avons d'ailleurs collectivement, progressivement, subrepticement laissé s'installer cette confusion. Par une fascination pour une horizontalité absolue, nous avons considéré que toutes les paroles pouvaient en effet se valoir et que la régulation était forcément suspecte d'un choix. Or, ce n'est pas le cas, toutes les paroles ne se valent pas et des plateformes, des fils Twitter, des sites entiers inventent des rumeurs et des fausses nouvelles qui prennent rang aux côtés des vraies.

Cela ne serait rien si ces fausses nouvelles étaient un exercice de canular à l'échelle planétaire, mais la réalité qu'il y a là une stratégie et une stratégie financée visant à entretenir le doute, à forger des vérités alternatives, à laisser penser que ce que disent les politiques et les médias est toujours plus ou moins mensonger. Par un habile renversement, le mensonge se drape des atours de la vérité cachée au peuple, sciemment escamotée par les élites, quelles qu'elles soient. Et la charge de la preuve est inversée : là où les journalistes doivent prouver sans cesse ce qu'ils disent – ce qui est l'éthique même de leur métier, ils doivent montrer qu'ils disent ou écrivent le vrai –, les propagateurs de fausses nouvelles crient à la face du monde : « À vous de prouver que nous avons tort ! »

Parce que nous avons laissé s'installer comme étalon en quelque sorte de la vérité la volumétrie, les informations en partage, la capacité à les diffuser le plus largement possible et à instiller le doute un peu partout. Entre le complotisme et le populisme, le combat est en effet commun, il est de saper toute confiance dans le jeu démocratique, d'y faire apercevoir un jeu de dupe, une valse de faux-semblants et c'est vous, c'est nous qui sommes visés par cette stratégie au profit d'une propagande déterminée.

Cette montée des fausses nouvelles est aujourd'hui totalement jumelle de cette fascination illibérale que j'évoquais puisqu'elle est bien souvent financée par les mêmes, elle est bien souvent utilisée par des puissances qui s'amuse en quelque sorte des faiblesses de la démocratie, de son ouverture extrême, de son incapacité à trier, à hiérarchiser, à reconnaître au fond une forme d'autorité.

Mais qu'est-ce que l'autorité au sens étymologique du terme ? Le fait de reconnaître même qu'il y a un auteur, l'auteur de quelque chose qui est inventé ou l'auteur d'une vérité construite par un travail d'investigation. Vous êtes toutes et tous des auteurs et vous avez, dans ce monde des nouvelles devenu mondialisé, permanent, instantané, une part d'autorité. La nier ou considérer qu'elle vaut la même chose que le moindre blogueur, que le moindre diffuseur de propagande, c'est nier la spécificité même de ce qui vous constitue et c'est accepter collectivement de laisser progressivement la défiance s'installer dans notre système démocratique. Le relativisme absolu dans lequel nous nous sommes confondus est aujourd'hui exploité par des femmes et des hommes qui considèrent que tout peut être dit et qui vont chercher de plus en plus à manipuler nos démocraties. Les sites ayant pignon sur rue sont la vitrine légale de cette propagande, articulés avec des milliers de comptes sur les réseaux sociaux qui, en un instant, répandent partout dans le monde, dans toutes les langues, le bobard inventé pour salir un responsable politique, une personnalité, une figure publique, un journaliste.

Ne croyons pas que cela ne fonctionne pas. Nous savons que cela fonctionne, nous avons l'avons vu à l'œuvre à l'étranger mais aussi en France. Le processus démocratique s'en trouve profondément altéré parce que l'indignation que suscitent ces fausses nouvelles est éruptive et prend le dessus sur la réflexion. Et c'est d'ailleurs le pari en quelque sorte anthropologique qui est fait par ceux qui manipulent ces canaux.

Entre ces machines à répandre les fausses nouvelles et les médias professionnels, la porosité menace. Des barrières ont été érigées mais les campagnes présidentielles d'à peu près toutes les démocraties contemporaines ont montré la faiblesse de celles-ci et notre incapacité collective à apporter des réponses qui sont à la hauteur aujourd'hui des menaces.

C'est vous, journalistes, qui êtes les premiers menacés par cette propagande. Elle adopte votre ton, parfois vos formats. Elle emploie votre vocabulaire et parfois même, elle recrute parmi vous. Parfois même financée par certaines démocraties illibérales que nous condamnons au quotidien, elle se diffuse, elle se banalise et elle finit par jouer de cette confusion que nous avons progressivement acceptée.

La question du tiers de confiance que vous êtes, si essentielle en démocratie, est alors profondément brouillée et, à travers vous, c'est la démocratie libérale qui est visée. Il y a deux réponses au moins que nous pouvons apporter et que je souhaite que nous puissions apporter collectivement dans l'année qui s'ouvre.

La première, c'est à l'État de la porter. C'est pourquoi j'ai décidé que nous allons faire évoluer notre dispositif juridique pour protéger la vie démocratique de ces fausses nouvelles. Un texte de loi sera prochainement déposé à ce sujet. En période électorale, sur les plateformes Internet, les contenus n'auront plus tout à fait les mêmes règles. Comme vous le savez, propager puissamment une fausse nouvelle sur les réseaux sociaux ne requiert aujourd'hui que quelques dizaines de milliers d'euros et peut se faire dans l'anonymat complet. Les plateformes se verront ainsi imposer des obligations de transparence accrue sur tous les contenus sponsorisés afin de rendre publique l'identité des annonceurs et de ceux qui les contrôlent, mais aussi de limiter les montants consacrés à ces contenus. C'est un corrélat indispensable aux règles que nous avons fixées pour notre vie démocratique et nos débats politiques.

En cas de propagation d'une fausse nouvelle, il sera possible de saisir le juge à travers une nouvelle action en référé permettant le cas échéant de supprimer le contenu mis en cause, de déréférencer le site, de fermer le compte utilisateur concerné, voire de bloquer l'accès au site Internet.

Les pouvoirs du régulateur, qui seront par ailleurs profondément repensés durant l'année 2018, seront accrus pour lutter contre toute tentative de déstabilisation par des services de télévision contrôlés ou influencés par des États étrangers. Cela permettra au CSA repensé notamment de refuser de conclure des conventions avec de tels services en prenant en compte tous les contenus édités par ces services, y compris sur Internet. Cela lui permettra aussi, en cas d'agissement de nature à affecter l'issue du scrutin, que cela soit en période préélectorale ou électorale, à suspendre ou annuler la convention.

Si nous voulons protéger les démocraties libérales, nous devons savoir être forts et avoir des règles claires. Ce nouveau dispositif impliquera un devoir d'intervention de la part des intermédiaires techniques afin de retirer rapidement tout contenu illicite porté à leur connaissance. Le contenu de ce texte sera détaillé dans les semaines qui viennent. Sa préparation sera importante car aucune des libertés de la presse ne doit être remise en cause par ce texte et votre regard sera à cet égard très important et des consultations seront prévues à cet effet.

Au-delà, il est évident que nous devons continuer à responsabiliser les plateformes et les diffuseurs sur Internet qui ne peuvent continuer de mélanger toutes les catégories d'informations et qui, comme nous avons commencé à le faire sur la propagande terroriste, doivent être responsabilisés sur toutes les formes d'intervention qu'ils véhiculent.

Mais le deuxième type d'action indispensable dépend de vous. Je sais que beaucoup parmi vous réfléchissent sur la déontologie du métier de journaliste et la démarche de Reporters sans frontières d'inventer une forme de certification des organes de presse respectant la déontologie du métier me paraît à cet égard non seulement intéressante, mais souhaitable. Il vous revient d'organiser en quelque sorte les règles de votre profession si nous ne voulons plus que tout puisse se valoir et qu'aucune hiérarchie ne soit faite. L'heure est sans doute venue pour votre profession de s'unir autour de principes fortement réaffirmés en un temps de fragilité démocratique et 2018, je le souhaite vivement, sera l'année de ce débat de fond parce que toutes les paroles ne se valent pas et parce qu'il est même des paroles qui ne sont ni journalistiques ni innocentes, mais de propagandes et de projets politiques nocifs pour nos démocraties.

Cela est d'autant plus nécessaire que le système médiatique est en pleine recomposition. Vous l'avez évoqué, Madame la Présidente, l'impact du numérique ne cesse de se prolonger et de bouleverser les pratiques et la logique économique. Il bouleverse et continue de bouleverser, parce que cette chronique n'est pas nouvelle, les modes de diffusion de la presse écrite, ce qui impliquera, dans l'année qui vient, des actions des actions indispensables de l'ensemble des acteurs de la profession pour que celles et ceux qui diffusent, des messageries jusqu'aux kiosquiers, puissent continuer à avoir un modèle économique soutenable qui vous permette, pour celles et ceux qui travaillent dans le cadre de la presse écrite, de pouvoir toucher le lecteur final et de continuer à avoir l'organisation, la logistique, le maillage qui permette l'efficacité de votre action.

C'est aussi une transformation profonde qui conduit à revoir l'organisation même des médias, de la production des contenus parce que les règles et les logiques, les usages auxquels nous nous étions habitués changent, elles se délinéarisent comme il convient de le dire aujourd'hui. Le choix est au rendez-vous et le citoyen consomme de l'information, des contenus culturels, des programmes de manière différente qu'il y a même cinq ou six ans.

Cette transformation n'est pas une fatalité. Je suis profondément convaincu et beaucoup dans cette salle y ont réfléchi et ont fait des propositions concrètes, c'est une opportunité de revoir en profondeur notre organisation collective mais avec quelques principes simples. Il me semble indispensable que la répartition de la valeur ajoutée puisse être ainsi conçue, qu'elle permette de récompenser celles et ceux qui créent, qui vérifient l'information, qui construisent un éditorial, qui ont une lecture de l'actualité et

qu'on ne banalise pas toutes formes d'informations en considérant que celui qui la produit ne vaut rien ou pas plus que celui qui fait une capture d'écran ou saisit l'information brute sans y exercer le moindre jugement ou la moindre éthique professionnelle.

Cela impose d'avoir une réflexion profonde sur la répartition de la valeur ajoutée entre les différents acteurs et à reconsidérer en effet la part de valeur ajoutée qui doit aller vers les journalistes, vers les auteurs, vers les éditorialistes, vers l'ensemble de celles et ceux quelles qu'en soient les fonctions et qui sont ici représentés, qui produisent un contenu d'informations, parfois un contenu artistique ou d'images qui a une valeur et qui doit donner lieu à une rétribution. Là où l'organisation contemporaine, économique de ces médias qui sont en train de se réinventer de fait survalorise la part de diffusion et donc d'autres acteurs industriels que ceux des médias.

Il nous reviendra au niveau national et européen durant l'année 2018 d'aborder ce sujet qui a une dimension fiscale, économique, culturelle mais qui est un indispensable chantier si nous voulons préserver le pluralisme et récompenser celles et ceux qui produisent, font œuvre de vérification ou d'invention.

Dans ce contexte tout particulier il est évident que la France et l'Europe devront tirer toutes les conséquences de la décision prise par les Etats-Unis de mettre fin à la neutralité d'Internet et que cette décision aura des conséquences économiques qui impacteront inmanquablement certains acteurs de votre secteur et qui contribueront là où elle sera pratiquée vraisemblablement à accroître les travers que je viens d'évoquer en donnant un pouvoir plus prescripteur à des plateformes qui peuvent décider sans doute encore demain davantage qu'hier des règles économiques là où elles sont devenues dominantes.

Il y a donc une économie des médias à réinventer en profondeur qui impliquera une réflexion collective que je souhaite que nous menions durant l'année 2018. Une part de ces réflexions aura des conséquences nationales, d'autres des conséquences européennes. Et aussi vrai que nous nous battons au quotidien pour défendre le droit d'auteur et l'ensemble des droits y afférant il est indispensable que l'Europe porte un modèle économique viable pour le pluralisme et la presse.

De même, et c'est un des autres aspects indispensables de l'évolution de votre secteur, les bouleversements dans l'actionnariat des médias suscitent parfois une certaine inquiétude sur la liberté de la presse. Certaines habitudes rédactionnelles ont été prises pour signaler les conflits d'intérêts possibles entre actionnaires et rédactions mais ce n'est sans doute pas suffisant, il faudrait sérieusement réfléchir à un système de fondation entre actionnaires et rédactions afin que s'interpose une structure mixte garantissant la pleine indépendance rédactionnelle, institutionnalisant cette indépendance et protégeant ainsi les deux parties du soupçon, toujours lui, d'ingérence.

L'audiovisuel public bien entendu n'échappe pas à ces bouleversements et il appartient à l'Etat d'en tirer toutes les leçons. Parce que le secteur des médias évolue profondément et rapidement, parce qu'il se fonde aujourd'hui sur un usage renouvelé des images, des textes et des sons, parce que les organisations que nous avons historiquement retenues ne sont sans doute ni adaptées à notre présent, encore moins à notre futur, il importe de revoir en profondeur et de manière très dépassionnée la grammaire et les règles de l'audiovisuel public.

Le service public doit pouvoir par nature s'adresser à tous et pour cela il doit travailler sur les contenus et sur les usages, les contenus, l'organisation, l'organisation de la tutelle aussi par trop tatillonne et de fait inefficace sont des sujets que nous avons souhaités avec le Premier ministre et la ministre remettre sur le métier.

A la fin du premier trimestre 2018, des propositions partagées, chiffrées et structurées, construisant un scénario de transformation à mettre en œuvre seront rendues par la mission sur laquelle s'appuie la ministre de la Culture. Ils seront la matière d'un débat que nous voulons large avec l'ensemble des professionnels et qui permettront ainsi de mettre avant la fin de l'année un projet de loi pour l'audiovisuel public sur la table du Conseil des ministres. Ce travail doit être le fruit non seulement du groupe interministériel constitué et de la concertation en cours avec les sociétés audiovisuelles placées sous l'autorité de la ministre mais également de ce débat extrêmement large qui nous permettra aussi de comparer les différents modèles européens et internationaux parfois retenus et qui peuvent utilement nous inspirer.

Quelques priorités se font d'ores et déjà jour comme la priorité donnée à une information de qualité en développant l'information de proximité, celle de proposer des programmes distinctifs justifiant les moyens parfois alloués à ces derniers mais aussi de prendre en compte la dimension européenne de la création en favorisant les coproductions avec nos partenaires européens, en développant une offre numérique capable de faire face à la concurrence des plateformes digitales. Mais je ne veux ici ni fermer aucun sujet ni égrèner ce que la mission et la ministre dans les prochaines semaines auront à établir. L'audiovisuel public est au service de la cohésion nationale, il est un miroir tendu à la Nation et il doit être pensé pour tous les publics, pour toutes les pratiques et viser l'excellence pour tous, c'est cela sa mission d'intérêt général et sa raison d'être.

Ce contexte global, les valeurs que nous souhaitons défendre, la situation des médias est claire, le tour que j'ai souhaité donner à notre relation et sur lequel, Madame la Présidente, vous êtes revenue. Parce que je crois justement que nous vivons un temps où cette relation doit reposer sur une exigence accrue et sur un principe partagé, celui de la dignité démocratique. Trop souvent pouvoir et médias ont donné l'impression d'une complicité et parfois d'une brutalité qui était son revers dont cette dignité démocratique fut la première victime.

C'est pourquoi je crois beaucoup plus fécond que chacun exerce son rôle dans son intégrité à distance des tentations de castes et de pugilats outranciers et avec un retour aux fondamentaux qui est d'abord le respect. Vous n'avez jamais entendu dans ma bouche des mots irrespectueux à l'égard de la presse et vous ne les entendrez jamais. Car nous vivons aujourd'hui bien plus au fond qu'un quotidien mais un combat commun, celui que j'évoquais au début de mon propos. Et il implique une exigence réciproque, celle que vous avez rappelée, d'avoir du côté du gouvernement mais de l'ensemble de ceux qui sont dans l'action politique une action, la clarté et des réponses aux questions soulevées et une question n'est jamais mauvaise.

De l'autre côté, une exigence de vérité, d'équanimité, une culture de l'interrogation qui ne peut pas être non plus celle du soupçon. Cette distance légitime c'est celle qui existe entre le pouvoir et le contre-pouvoir et la proximité à laquelle nous avons pu parfois nous habituer je pense n'était bonne ni pour le pouvoir politique ni pour l'exercice du métier de journaliste. Parce qu'elle a consisté parfois à donner plus de place à des propos d'antichambres qu'aux propos tenus de manière officielle.

C'est encore parfois le cas lorsque que ces propos d'antichambres continuent d'exister, ça n'est pas une bonne règle démocratique parce que l'exclusivité de cette confiance à un moment saisie finit par prendre plus d'importance que l'expression publique soupesée des dirigeants politiques. La volonté légitime de questionner un texte, une politique, je ne la remettrai jamais en cause, mais cette obsession de vouloir comprendre le contexte pour ne jamais parler du texte ou de l'action n'est pas légitime. Savoir si je prépare mes vœux de jour, de nuit, s'ils seront debout, assis, couchés n'a aucun intérêt et, je crois pouvoir vous le dire, ce n'est même pas les questions que se posent les Français.

C'est donc une question à laquelle je ne réponds pas : j'exprime mes vœux aux Français. C'est cette règle de bon sens que nous devons avoir. A chaque question posée il doit y avoir une réponse par le ministre ou le dépositaire de l'action publique qui mène

cette action. Lorsque j'ai à m'exprimer comme je l'ai fait dans la presse quotidienne régionale, nationale ou devant des journalistes de la télévision, qu'elles soient françaises ou étrangères, votre travail est en effet de déconstruire, de vérifier les faits ou autres. Mais ça n'est ni la confiance dont la France a le secret, et dont la littérature nous dit qu'elle peut parfois aussi être fausse, ni la connivence.

Donc, cette saine distance ne facilite peut-être pas votre travail ou des habitudes qui avaient été prises, elles ne facilitent pas non plus toujours notre travail parce que j'ai conscience qu'elle peut parfois faire naître une animosité en réaction, mais elle est à la base de l'exigence que nous partageons, celle de pouvoir mener une action claire, pensée, où ce qui compte c'est ce qui est dit et ce qui est fait et ni ce qui est raconté de manière anonyme sans qu'il ne soit jamais cité, ni ce qui est pris dans une course ou ce qui serait retranscrit parce que c'est à la fin ce qui vous permet d'être ce que vous êtes, des gens qui allez déconstruire la réalité de cette information, qui allez soit en retranscrire la cohérence ou les incohérences, allez en vérifier les éléments de véracité, montrez son caractère faux lorsqu'il l'est.

Le risque que nous partageons, c'est sinon d'être ensemble dans un lieu qui n'est que celui du commentaire, où votre parole n'a plus jamais rien à voir avec la vérité puisque la vérité ce serait la parole capturée ici dans une confession spécifique ou dans d'autres endroits de la République. Mais cette parole n'a pas plus de vérité qu'une autre et elle supplanterait la parole officielle, elle supplanterait parfois l'action. Je crois que dans cet exercice nous nous abîmerions tous.

Aussi, cette distance implique de la rigueur et un professionnalisme et à ce titre je tiens profondément à ce que vous puissiez avoir en effet toutes les organisations et les diligences qui vous permettent au quotidien d'exercer votre travail comme vous l'avez rappelé. C'est une condition indispensable. Parce que suivre la présidence de la République, l'action gouvernementale, le Parlement, j'en ai conscience, ce n'est pas une sinécure, ce sont des horaires extensifs, parfois pas d'horaire du tout, pour beaucoup d'entre vous ce sont aussi des déplacements, des contraintes logistiques ou techniques, une indispensable réactivité et pour ceux qui ont le bonheur de suivre l'Elysée il paraît même que mon sens très personnel de la ponctualité peut rajouter de la difficulté à cet exercice quotidien.

C'est pourquoi ces vœux sont pour moi aussi l'occasion de vous remercier du travail que vous accomplissez chaque jour. Je suis attentif aux fruits de ce travail, je lis, j'écoute, je regarde, pas tout mais beaucoup, et il ne suffit pas de chanter les mérites du pluralisme et de la liberté de la presse, nous nous devons comme dirigeants politiques d'être attentifs aux voix qui s'élèvent et qui sans vous resteraient muettes parce qu'elles expriment une inquiétude, une indignation intime que porte un journaliste ou parce qu'elles retranscrivent une part de ce qui a été ainsi capturé dans la population.

Nous nous devons de prendre en considération ces regards, ces opinions, ces interpellations que vous faites émerger, car cela nous éclaire. Parce que cela fait vivre la réflexion, parce que cela développe cette capacité de jugement qui est au cœur de la vitalité démocratique. C'est pourquoi je tenais, en ce moment des vœux, à vous remercier pour le travail accompli dans ce contexte.

Parce qu'à la fin, ce qui justifie ce à quoi je crois profondément dans la relation qui nous lie, c'est que ni le pouvoir politique, ni les journalistes ne sont le fond de l'affaire. Nous avons parfois collectivement, par narcissisme, trop tendance à le penser, faisant de la vie des gens le fond du décor. Le cœur de ce qui nous lie, c'est le quotidien de nos concitoyens et le destin du pays. A la fin, il n'y a que cela qui compte.

Le Premier ministre vous a dit ce midi, à l'issue de notre séminaire, quelle était la ligne pour les six prochains mois, en particulier les six prochaines semaines, je n'y reviendrai donc pas. Vous avez pu constater, illustrant ce faisant, les vœux prononcés devant les Français, il y a quelques jours, que l'intensité ne baisserait pas et avec elle cette volonté de redonner de la force et de la justice à notre pays, d'avoir une action déterminée et crédible en Europe et de porter constamment cette voix que j'évoquais, pour ce qui vous concerne, dans le reste du monde.

Sur tous ces enjeux, vous aurez de quoi pleinement exercer votre rôle. Je vous souhaite donc pour cette nouvelle année de pouvoir exercer votre beau métier de journaliste dans l'indépendance et la liberté, de pouvoir chercher la vérité, de pouvoir la dire sans être inquiété, ni mis en danger, de prendre parti quand c'est nécessaire, de changer d'avis quand il le faut. En somme, de faire respirer le débat et la controverse parce que c'est ce qui nourrit notre démocratie et parce que sous des formes diverses, parfois évidentes, d'autres fois insidieuses, c'est ce que tous les ennemis de la démocratie cherchent aujourd'hui à nous voler.

La France est une grande Nation politique et démocratique. Nos concitoyens aiment ce qui fait notre quotidien en partage. Donc, ils aiment lire, entendre, comprendre, contester, soutenir, débattre.

Pour toutes ces raisons, le travail des journalistes que vous êtes est indispensable. Plus la presse française sera forte, écoutée, respectée, plus la France le sera. Plus la presse internationale présente ici sera forte, écoutée, respectée, plus la France sera comprise, partagée et pourra rayonner.

C'est pourquoi les vœux que je forme à votre endroit sont des vœux que je forme aussi pour le pays. Je vous en remercie et bonne année. Merci à vous.

Des mots et des choses pour 2018

par Danielle Kaisergruber - 04 Janvier 2018

2017 a apporté, comme chaque année, une belle moisson de mots nouveaux : *micropaiement* (ou comment mettre votre compte en banque sous perfusion), *stiletto* (à condition de ne pas avoir à prendre le métro), *inclusive* (pour l'écriture !), *ubérisation*, *disruptif*... et par-dessous tout le triomphe dans tous les univers de la « *bienveillance* ». Martine Aubry en avait eu l'intuition avec la mise en avant du « *care* », du besoin de « *soigner le vivre ensemble* », mais pour une fois la langue anglaise n'avait pas pris. Comme quoi en matière de langage, il ne s'agit pas de réformer par décrets, ce sont les usages qui font loi.

Noël peut parfois laisser un petit goût d'amertume : déballages plastiques de la société de consommation, jouets (plastique aussi) dans le style « vu à la télé » ou pour « faire comme à la télé ». Et puis maintenant tous ces sapins revêtus de leur linceul (de plastique) dans les rues vides et pluvieuses de Paris... Et puis cette phrase d'un automobiliste entendue à la radio : « il a neigé le mauvais jour » : la neige c'est bien sur les pistes, mais pas sur les routes. Faudra-t-il donner raison aux promoteurs d'Europa City qui veulent nous construire des pistes de ski à côté de Roissy ?

Et puis on se souhaite une bonne année, mais pas toujours avec les mêmes mots : pour 2018, fini les accents dynamiques, les « pleins de projets », ou les « rencontres à foison ». Cette nouvelle année, on vous la propose « *douce* », écho assourdi d'une bienveillance en marche face à la brutalité du monde qui ne se laisse pas oublier si facilement.

Nous sont aussi arrivées les « *fake news* » : pourquoi les mots anglais là où l'historien Marc Bloch en 1920 consacrait une étude aux « *fausses nouvelles* » qui déjà avaient été une arme de guerre redoutable ? A l'issue de la Première Guerre « mondiale », de très nombreux livres ont été

consacrés aux fausses nouvelles et l'analyse de leur mode de production. « *L'erreur ne se propage, ne s'amplifie, ne vit enfin qu'à une certaine condition : trouver dans la société un bouillon de culture favorable* ». C'est que le numérique est le monde de la langue anglaise et leur donne une puissance inédite, qui sans doute appelle une exigence de réflexion et une vigilance inédites. Alors en effet il ne suffit pas de soulever les épaules ou de lever les yeux au ciel (qui n'y peut pas grand-chose).

En 2018 donc, on aura aussi une loi « fake news », on aura d'ailleurs beaucoup de lois (trop ? Il faut les digérer... les mastiquer longuement comme les mots...) : assurance-chômage, formation professionnelle et apprentissage, réforme de l'« objet social de l'entreprise » et de sa gouvernance pour indiquer que les entreprises fabriquent aussi du social, de l'environnemental et des communs et qu'à côté des actionnaires, il y a aussi des salariés. *Metis* y reviendra bien sûr.

Tiens, à propos des salariés, le dernier point sur les conditions de travail en France (DARES, n° 082, décembre 2017) montre une stabilisation des contraintes de rythme de travail, une amélioration des contraintes psychosociales, un recul des comportements hostiles, mais l'autonomie des collaborateurs continue de régresser... En somme, tout l'inverse des injonctions verbales à la créativité, l'indépendance dans le travail, les nouvelles façons de travailler... Des mots, des mots, et des choses qui résistent. Des lois, des lois (qui sont des mots performatifs), et des choses qui résistent. Qui avait écrit que l'on ne change pas la société par décrets !

Claude-Emmanuel Triomphe nous répète volontiers que le mot-clé devrait être « engagement » dans tous les sens du terme ! Justement parce que c'est dans les pratiques de tous les jours, dans la mise en œuvre concrète des lois que les choses qui résistent peuvent bouger. Et là on trouve les mots qui vont bien et l'on finit par « faire comme on a dit ».

En attendant les mots et les choses de 2018, et de nombreux nouveaux dossiers, toute l'équipe de *Metis Europe* vous dit tout simplement : belle et bonne année !

Ne pas savoir lire, écrire, compter... et travailler

par Hervé Fernandez, propos recueillis par Danielle Kaissergruber - 04 Janvier 2018

Hervé Fernandez conçoit et met en œuvre, depuis plusieurs années et en développant tous les ans davantage de partenariats, les programmes de l'Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme (ANLCI) dont il est le directeur. 2,5 millions de personnes y sont confrontées aujourd'hui ! Il en parle pour *Metis* :

Comment mesure-t-on l'illettrisme en France ? Quelles sont les données les plus récentes pour les personnes en situation d'illettrisme et pour les personnes maîtrisant mal les compétences de base ?

Pour mesurer l'illettrisme, il faut avoir les idées claires et ne pas confondre ce problème avec l'analphabétisme qui concerne des personnes n'ayant jamais été scolarisées, ou l'apprentissage du français qui concerne des personnes ne maîtrisant pas notre langue. Nous avons franchi une étape importante au début des années 2000 lorsque tous les partenaires aux sensibilités très diverses réunis par l'ANLCI se sont mis d'accord sur une définition commune : l'illettrisme concerne des adultes qui ont été scolarisés en France et ne maîtrisent pas les compétences de base nécessaires en lecture, écriture et calcul pour être autonomes dans des situations simples de leur vie quotidienne. Lire, écrire, compter, c'est une évidence pour la majorité d'entre nous, mais pas pour tous ceux qui ne parviennent pas à lire une consigne de travail ou de sécurité, faire un calcul simple, saisir un formulaire en ligne. Tout le monde pense savoir le faire, ayant été scolarisé, mais faute d'avoir acquis solidement la lecture, l'écriture, le calcul, faute de les avoir utilisés et entretenus, certains se retrouvent un jour en situation d'illettrisme. Ils parlent tous le français puisqu'ils ont fréquenté l'école de notre pays. En 2005, une première enquête nationale a mis en lumière l'ampleur de ce phénomène : 3 100 000 personnes de 18 à 65 ans étaient confrontées à l'illettrisme. La même enquête rééditée en 2012 indique une baisse sensible avec 2 500 000 personnes encore concernées (7 % des personnes de 18 à 65 ans), car l'illettrisme n'est pas une fatalité, on peut en sortir.

Quels sont les âges et les catégories sociales les plus concernées ? Est-ce qu'on observe un fort taux d'illettrisme chez les jeunes ?

Sur les 2 500 000 personnes confrontées à l'illettrisme, plus de la moitié ont plus de 45 ans, 51 % sont dans l'emploi (environ 1 300 000 personnes), plus de 50 % vivent dans des zones rurales ou faiblement peuplées et 71 % utilisaient le français à la maison à l'âge de 5 ans.

L'enquête que nous avons réalisée en partenariat avec l'INSEE indique que 10 % des demandeurs d'emploi (250 000 personnes) sont confrontés à cette situation. Tous les secteurs professionnels sont concernés.

En ce qui concerne les jeunes, nous disposons des résultats des tests passés lors de la journée « défense citoyenneté » qui indiquent que 4 % des jeunes âgés de 17-18 ans sont confrontés à l'illettrisme (30 000 jeunes chaque année).

On sait que la moitié des personnes en situation d'illettrisme sont en emploi. Or, plusieurs lois successives (dont celle de 2014 portant sur la réforme de la formation professionnelle) font obligation aux entreprises d'assurer l'employabilité de leurs salariés et de proposer une certification aux personnes qui n'en ont pas. Quel bilan faites-vous de l'action des entreprises ? Comment sont-elles aidées par les organismes de mutualisation que sont les OPCA ?

Grâce aux chiffres de l'illettrisme et aux campagnes d'information, les partenaires sociaux, les OPCA et fongecif ont pris conscience de la nécessité d'agir et ont bâti des plans d'action que nous avons contribué à outiller. La coopération opérationnelle que nous avons engagée avec ces partenaires a permis l'installation de solutions à plus grande échelle. C'est aussi le cas dans la fonction publique territoriale et dans la fonction publique hospitalière. Avec le soutien du fonds social européen, nous avons organisé un programme d'identification et d'échange des bonnes pratiques pour leur permettre de gagner du temps au moment de la mise en place des solutions dans les entreprises. La décision des partenaires sociaux d'installer la certification d'un socle de connaissances et de compétences professionnelles de base, CléA, a aussi beaucoup joué dans la multiplication des actions de formation de base. Pour que les entreprises, les DRH, responsables de formation, représentants du personnel, conseillers d'OPCA et de fongecif soient équipés nous avons développé une formation en ligne intitulée « *Comment aborder l'illettrisme dans le monde du travail pour proposer une solution efficace ?* ».

Pour l'année 2018, le contexte est très fortement marqué par la mise en place du grand plan d'investissement du Gouvernement dont l'une des quatre priorités est tournée vers la nécessité d'édifier une société de compétence. Il s'agit de consolider ou de favoriser l'acquisition de nouvelles compétences, à commencer par les compétences de base, pour sécuriser les trajectoires professionnelles et s'appuyer sur tout le potentiel de notre capital humain. L'investissement dans le développement des compétences de base, notamment digitales, est d'autant plus nécessaire que les entreprises sont particulièrement impactées par les transformations numériques. Les administrateurs du groupement d'intérêt public ANLCI ont entériné fin novembre 2017 notre feuille de route 2018 qui est tournée vers la prise en compte des situations d'illettrisme dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'investissement dans les compétences.

La mobilisation de Pôle emploi, des régions, des entreprises et des partenaires sociaux doit donc se poursuivre. C'est un enjeu pour la cohésion des territoires et pour l'économie tout entière. Comment, en effet, développer l'autonomie d'un salarié s'il ne peut pas lire les instructions qui lui sont données ? Comment assurer son employabilité, sa mobilité et son évolution professionnelle dans un environnement en pleine transition numérique ? Comment garantir les possibilités de reclassement professionnel des salariés si leurs compétences de base se sont effritées ?

La lutte contre l'illettrisme suppose des innovations : les personnes concernées ont le plus souvent adopté des stratégies de contournement en sorte de ne pas révéler leurs manques et ces mêmes personnes n'ont pas forcément envie de « retourner sur les bancs de l'école ». Comment peut-on faire ?

Les bonnes pratiques que nous avons identifiées nous enseignent qu'il est préférable de partir des situations de travail, des tâches que les personnes réalisent, de ce qu'elles aimeraient ou devraient effectuer sans l'aide des autres, pour identifier le poids des savoirs de base mobilisés dans l'exécution de leur travail. Nous proposons de déplacer le « centre de gravité », des personnes vers les situations de travail. Cela nécessite donc de veiller à une bonne implication de l'encadrement de proximité dans la démarche et de le sensibiliser si besoin. Le diagnostic initial ne doit pas porter sur les capacités de chacun, mais sur les situations professionnelles, dans le but de mettre à jour la part des savoirs de base qu'il est nécessaire de maîtriser. Pour y parvenir, nous proposons aux OPCA et aux entreprises d'utiliser le référentiel des compétences clés en situation professionnelle que nous avons élaboré. Les solutions de formation doivent ensuite s'appuyer sur un bilan des capacités des personnes pour apprécier ce qu'elles maîtrisent déjà et ce qu'il faudrait qu'elles maîtrisent pour être plus autonomes. S'agissant de la formation proprement dite, les actions qui réussissent sont celles qui contextualisent les apprentissages, en prenant appui sur les documents réellement utilisés dans l'entreprise. Cela nécessite des allers-retours fréquents entre les équipes pédagogiques et l'entreprise, car il est nécessaire de s'assurer que les acquis en formation sont bien réinvestis sur le poste de travail.

C'est précisément cette méthode que nous mettons en avant lorsque nous coopérons avec les centres de formation d'apprentis qui décident de renforcer les savoirs de base des jeunes accueillis.

Tout récemment, en septembre 2017, a eu lieu une grande manifestation organisée par l'ANLCI « La Cité des pratiques - Des solutions contre l'illettrisme » : qu'en avez-vous particulièrement retenu ? Avez-vous découvert des innovations ? Des « bonnes pratiques » ? Est-ce que cela inspire de nouveaux axes stratégiques pour l'ANLCI ?

Cette rencontre nationale est venue clôturer un programme que nous avons mené sur tous les territoires et qui a permis d'identifier et de diffuser les bonnes pratiques de lutte contre l'illettrisme. Sept guides pratiques pour agir en entreprise ont été édités en prenant appui sur ces solutions. Ils ont été diffusés lors de rencontres qui se sont tenues dans toutes les régions fin 2016 et à Lyon en septembre 2017 dans le cadre des Journées nationales d'action contre l'illettrisme. Toutes ces ressources sont mises en ligne sur un [site dédié](#).

Les guides pour agir apportent des réponses concrètes aux questions les plus souvent posées : comment proposer des formations sur mesure pour les salariés ne maîtrisant pas les compétences de base ? Comment accompagner les salariés en difficulté avec les compétences de base dans leur parcours professionnel ? Comment faciliter l'accès à la certification CléA pour les personnes en situation d'illettrisme ? Comment à l'échelle d'un territoire, sécuriser les parcours professionnels des salariés les plus fragiles dans le contexte des mutations économiques ? Comment sensibiliser et former l'encadrement des collectivités territoriales pour améliorer la prise en charge des agents en difficulté avec les compétences de base ? Comment prendre en charge les situations d'illettrisme des personnes en insertion par l'activité économique ?

Le programme d'échange des bonnes pratiques nous a permis de mettre en lumière des solutions originales proposées aux personnes confrontées à l'illettrisme qui souhaitent passer leur permis de conduire. Nous avons aussi saisi cette occasion pour faire évoluer la méthode d'intervention que nous mettons à disposition des CFA en nous centrant davantage sur l'alternance, sur le lien entre situation de travail et réacquisition des savoirs de base. Nous avons baptisé cette nouvelle approche « *Apprendre autrement par le travail* ».

Les partenaires sociaux ont créé le CléA pour certifier les compétences de base et y former si besoin est : comment est-ce que cela s'articule avec la lutte engagée de plus longue date contre l'illettrisme ?

La mise en place par les partenaires sociaux d'une certification qui reconnaît la maîtrise d'un socle de connaissances et de compétences de base est un grand progrès et répond à une attente exprimée depuis longtemps par les acteurs investis dans la lutte contre l'illettrisme. Pour autant, CléA n'est pas un dispositif, mais une certification. La question à laquelle il nous faut répondre collectivement est double :

- En quoi cette certification est-elle opportune pour la réussite du projet de la personne ou de son entreprise ? Nous y voyons un enjeu d'accompagnement très important, car les personnes confrontées à l'illettrisme sont très éloignées des codes de la formation et le conseil qui peut leur être proposé est déterminant. Comme pour n'importe quelle certification, le lien entre projet et reconnaissance doit être solide.

- **Avec les dispositifs qui peuvent être mobilisés (régions, compte personnel de formation, plan de formation, congé individuel de formation, contrat de professionnalisation...), comment former des personnes en situation d'illettrisme pour qu'elles acquièrent la pleine maîtrise des compétences de base sanctionnées par le certificat CléA ?**

Le certificat CléA constitue donc un horizon. Notre responsabilité collective est de veiller à ce que le plus grand nombre de personnes confrontées à l'illettrisme qui souhaitent atteindre cet objectif bénéficient des meilleures chances de réussite grâce à la formation. Les bonnes pratiques que nous avons identifiées en Normandie ont clairement montré que c'était possible.

Est-ce qu'illettrisme signifie automatiquement difficulté par rapport aux usages numériques ? Que fait l'ANLCI et ses partenaires pour réduire la fracture numérique ?

Lorsque la lutte contre l'illettrisme a été déclarée grande cause nationale en 2013, le Conseil national de la formation tout au long de la vie a fixé des orientations partagées par l'État, les régions et les partenaires sociaux. La question de l'impact des transformations numériques sur le quotidien des personnes confrontées à l'illettrisme a été mise en avant.

En 2016, la thématique centrale des Journées nationales d'action contre l'illettrisme que nous organisons chaque année a été consacrée à la lutte contre la fracture numérique. Les écrans sont partout. Ils nous sollicitent, exigent qu'on lise, qu'on écrive, ne serait-ce que quelques mots. Mais ils ne sont pas à la portée de tous. Pour les 2 500 000 personnes qui ne maîtrisent pas la lecture, l'écriture, le calcul, chaque écran est une barrière qui isole progressivement. Il est donc indispensable d'agir pour que ces personnes ne se retrouvent pas dans de graves difficultés. Lutter contre l'illettrisme numérique c'est d'abord s'engager pour que chacun maîtrise pleinement et solidement la lecture, l'écriture, le calcul.

L'ANLCI a fédéré tous ceux qui agissent dans le domaine de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme autour d'une charte « *Pour que le numérique profite à tous, mobilisons-nous contre l'illettrisme* » signée par 70 grandes organisations nationales. Cette

mobilisation a permis d'éclairer les décideurs sur les conséquences concrètes de la généralisation du numérique pour les personnes confrontées à l'illettrisme. Tous les signataires de la charte se donnent aussi comme objectif de renforcer leur action contre l'illettrisme pour familiariser les plus fragiles à l'outil numérique. Le recours au numérique offre par ailleurs de grandes opportunités pour accélérer le recul de l'illettrisme. Il est en effet possible de faire du numérique un allié, un levier puissant qui crée de la motivation pour réapprendre à tout âge.

Une rencontre nationale permettant l'échange d'expériences dans ce domaine a été organisée les 6 et 7 septembre 2016 à Lyon et nous diffusons les kits pratiques qui mettent en évidence les bonnes pratiques dans ce domaine. Les solutions que nous avons identifiées nous enseignent que le recours au numérique accélère l'apprentissage des savoirs de base. Les personnes en situation d'illettrisme ont moins peur de se tromper et progressent vite.

À propos de l'Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme :

L'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme est un groupement d'intérêt public qui réunit les décideurs et les partenaires de la société civile impliqués dans la prévention et la lutte contre l'illettrisme pour leur proposer un cadre de travail commun : elle garantit la mesure de l'illettrisme dans la population (enquêtes nationales conduites en partenariat avec l'INSEE), elle coordonne les actions de prévention et de lutte contre l'illettrisme au niveau national et régional en réunissant les Préfets de Région, les Recteurs, les Présidents des conseils régionaux et départementaux autour de plans de lutte contre l'illettrisme et elle met à la disposition de tous ceux qui agissent des repères simples, des outils et des guides de bonnes pratiques pour les aider à bâtir des solutions efficaces. L'ANLCI a fédéré le collectif de 67 grandes organisations de la société civile qui a obtenu le label « Agir ensemble contre l'illettrisme, Grande cause nationale 2013 » décerné par le Premier ministre. Elle assure chaque année la mise en œuvre des Journées nationales d'action contre l'illettrisme, le 8 septembre.

LE CONSPIRATIONNISME DANS L'OPINION PUBLIQUE FRANÇAISE

07/01/2018 8'

Les attentats de janvier 2015 ont mis en lumière l'existence, au sein de la société française, d'un courant d'opinion complotiste tangible. Depuis, les inquiétudes sont croissantes quant à la circulation de théories du complot dans l'espace public ou encore de *fake news* susceptibles d'influer sur le cours d'une élection. Trois ans après ces attaques terroristes, la Fondation et Conspiracy Watch ont mené une étude pour estimer la pénétration du complotisme dans la société et approcher plus finement le profil de ceux qui y adhèrent. C'est l'enquête d'opinion sur le complotisme la plus ambitieuse réalisée à ce jour.

Quatre points à retenir :

1. Le complotisme est un phénomène social majeur qui concerne, dans sa forme la plus intense, pas moins d'un Français sur quatre. Seul un Français sur cinq y semble hermétique.
2. La plupart des théories du complot soumises à l'échantillon recueillent des niveaux d'approbation préoccupants.
3. Comparativement à leurs aînés, les jeunes sont nettement plus perméables aux théories du complot, sauf certaines d'entre elles, portant par exemple sur le réchauffement climatique ou l'immigration.
4. Le conspirationnisme est corrélé avec le vote populiste – de gauche ou d'extrême droite.

I - CONTEXTE

Les réactions conspirationnistes qui se sont fait jour dans le sillage des attentats perpétrés les 7, 8 et 9 janvier 2015 ont jeté une lumière crue sur l'existence, au sein de la société française, d'un véritable courant d'opinion complotiste. Au cours des deux dernières années, le référendum sur le Brexit au Royaume-Uni et l'élection de Donald Trump à la présidence des États-Unis ont encore accentué cette prise de conscience de l'existence d'un courant complotiste. Responsables politiques, scientifiques, professionnels de l'information et enseignants ont commencé à faire publiquement état de leur inquiétude quant à l'importance prise dans l'espace public par la circulation de théories du complot, de thèses pseudo-scientifiques ou encore de *fake news* susceptibles d'influer sur le cours d'une élection. Au point que le président de la République a annoncé dans ses vœux à la presse du 3 janvier 2018 la présentation pour la fin de l'année d'un projet de loi visant à lutter contre les fausses nouvelles en période électorale.

[Retrouvez les résultats détaillés de l'enquêtePDF, 1.84M](#)

Beaucoup s'alarment également de la menace que pourrait faire peser à long terme pour la démocratie la banalisation d'une culture dite de la « post-vérité » dans laquelle la prise en compte des réalités factuelles dans la détermination de l'intérêt général deviendrait secondaire.

Tandis que les pouvoirs publics ont intégré la prévention du complotisme à leur action en matière de lutte contre la radicalisation et de lutte contre le racisme et l'antisémitisme^[1], notamment au travers du renforcement de l'éducation aux médias, les initiatives de la société civile pour tenter de répondre au défi du complotisme se sont multipliées : promotion de l'esprit critique et de l'auto-défense intellectuelle, prévention contre la désinformation conspirationniste, etc. La Fondation Jean-Jaurès a publié dès le mois de février 2015 une note dressant un état des lieux du conspirationnisme en France^[2] avant de consacrer à ce thème une conférence en février 2016^[3].

Alors que la France commémore le troisième anniversaire des attentats de janvier 2015, la Fondation Jean-Jaurès et Conspiracy Watch se sont associés pour commander à l'Ifop une étude permettant d'estimer la pénétration du complotisme dans la société et d'approcher plus finement le profil de ceux qui adhèrent à ce type de contenus.

La plupart des grandes théories du complot en circulation de nos jours ont été proposées à l'échantillon : les vaccins, le sida, l'État islamique, les sociétés secrètes, le « nouvel ordre mondial », les « chemtrails », l'usage d'armes climatiques, l'assassinat du président Kennedy, la « Terre plate » ou encore le premier pas de l'homme sur la Lune. D'autres questions ont été posées permettant de croiser l'adhésion à ces théories du complot avec d'autres items tels que la fréquence de consultation de son horoscope, l'adhésion au négationnisme, au créationnisme, à la thèse d'un plan visant à remplacer la population française *via* l'immigration, à la thèse d'un complot politico-scientifique pour faire croire à l'existence du réchauffement climatique, la confiance dans les médias et la confiance dans la fiabilité des élections. Enfin, des questions ont été posées pour estimer le degré d'adhésion aux théories du complot sur les attentats du 11-Septembre 2001 et ceux des 7, 8 et 9 janvier 2015.

Réalisée par questionnaire auto-administré en ligne du 19 au 20 décembre 2017, cette étude a été menée auprès d'un échantillon de 1 000 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, complété par un sur-échantillon de 252 personnes de moins de 35 ans, qui ont été remises à leurs poids réel au sein de l'échantillon lors du traitement statistique des résultats. C'est l'enquête d'opinion sur le complotisme la plus ambitieuse jamais réalisée à ce jour auprès du public français.

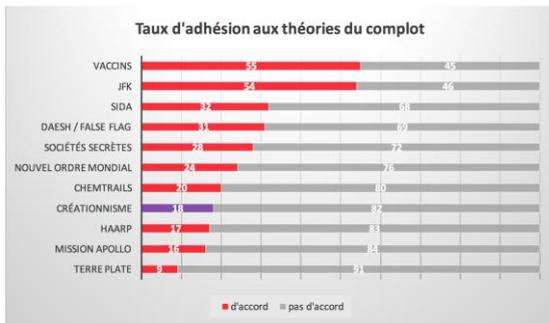
Les sondés ne se sont pas vus proposer de réponse « ne se prononce pas ». De la même manière, un certain nombre d'énoncés (dix énoncés complotistes et un énoncé créationniste) leur ont été proposés. Dans un premier temps, la question leur était posée de savoir s'ils en avaient

déjà entendu parler. Dans un deuxième temps, il leur était demandé de dire s'ils étaient tout à fait d'accord, plutôt d'accord, pas vraiment d'accord ou pas d'accord du tout avec chacun de ces énoncés. Parti fut pris de poser cette seconde question à tous les sondés, y compris ceux qui n'avaient jamais entendu parler d'un tel énoncé auparavant. La lecture des résultats doit donc tenir compte de ces deux choix méthodologiques.

II - PRINCIPAUX RÉSULTATS[4]

Le complotisme est un phénomène majeur

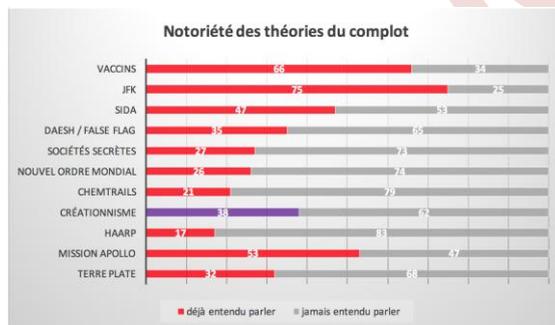
Les résultats de l'enquête confirment que nous faisons collectivement face à un phénomène non seulement tangible mais majeur, qui traverse toute la société et imprègne les représentations collectives à un degré préoccupant. Les niveaux d'adhésion enregistrés à quelques-unes des théories du complot les plus diffusées sont particulièrement inquiétants. Ainsi, l'énoncé selon lequel le ministère de la Santé serait de mèche avec l'industrie pharmaceutique pour cacher au grand public la réalité sur la nocivité des vaccins recueille 55 % d'adhésion. La théorie du complot sur l'apparition du virus du sida est partagée par un sondé sur trois. Enfin, près d'un sondé sur dix est d'accord avec l'affirmation qu'« il est possible que la Terre soit plate et non pas ronde comme on nous le dit depuis l'école ».



À ces chiffres, il faut ajouter que parmi les sondés : 79 % croient à au moins une théorie du complot, 61 % à au moins deux théories, 47 % à au moins trois théories, 34 % à au moins quatre théories, 25 % à au moins cinq théories, 19 % à au moins six théories et 13 % à au moins sept théories.

S'agissant de la notoriété des théories du complot proposées, quatre se détachent clairement des dix autres : trois sont des théories du complot anciennes, « historiques », parfois vieilles d'un demi-siècle. La thèse selon laquelle le président Kennedy aurait été assassiné par la CIA est familière à trois sondés sur quatre. Celles sur le premier pas de l'homme sur la Lune et sur la création du sida en laboratoire d'un sondé sur deux. Il est par conséquent notable que la théorie du complot sur la collusion entre pouvoir politique et industrie pharmaceutique pour cacher la nocivité des vaccins, qui défraie l'actualité depuis plusieurs mois, soit connue de deux sondés sur trois.

Les autres théories du complot proposées ainsi que la proposition créationniste (« Dieu a créé l'homme et la Terre il y a moins de 10 000 ans ») n'étaient en revanche connues que d'une minorité des sondés.

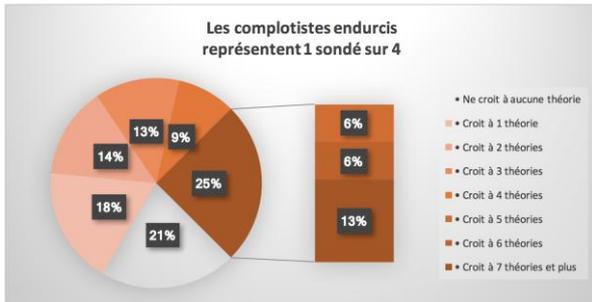


Une opinion divisée en trois blocs

Les résultats de l'enquête quant à la pénétration des idées complotistes suggèrent une opinion française divisée en trois groupes distincts : les « non-complotistes » (un sondé sur cinq) d'un côté, les complotistes « endurcis » de l'autre qui croient à cinq théories du complot ou plus (un sondé sur quatre) et, entre ces deux groupes, un « ventre mou » composé de sondés plus ou moins séduits par le complotisme adhérant à une, deux, trois ou quatre théories du complot mais pas davantage (un peu plus d'un sondé sur deux, 54 % exactement).

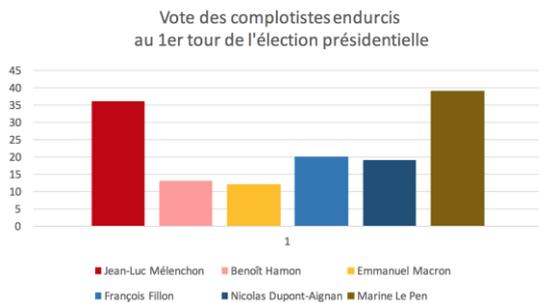
Cette approche mérite cependant d'être nuancée. Sur plusieurs items en effet, on ne constate pas de différence de comportement très significative entre ceux qui n'adhèrent à aucune théorie du complot et ceux qui adhèrent à une, deux, voire trois théories du complot proposées dans l'enquête. On constate à plusieurs reprises un premier « palier » à partir de l'adhésion à au moins quatre théories. C'est pourquoi il paraît envisageable de considérer que le « ventre mou » penche du côté des non-complotistes. Cette approche plus « optimiste » nous mettrait en présence de trois groupes se distribuant comme suit :

- Un premier groupe, constituant environ la moitié de la population et résistant relativement bien à la contamination complotiste bien que séduit en partie par certaines thèses. Ce groupe serait composé de personnes qui soit n'adhèrent à aucune théorie du complot (21 %), soit adhèrent à une (18 %) ou deux théories (14 %). Cumulés, ils représenteraient 53 % de l'échantillon, soit un Français sur deux.
- Un deuxième groupe réunissant les « complotistes modérés » et représentant un Français sur cinq présenterait des signes d'adhésion au complotisme plus affirmés : adhésion à trois (13 %) ou quatre (9 %) théories du complot (soit 22 % au total). Il est permis de former l'hypothèse que la moitié d'entre eux – ceux qui, précisément, adhèrent à au moins quatre théories – sont mûrs pour basculer vers une forme plus intense de conspirationnisme.
- Adhérant à cinq théories du complot et plus, le noyau dur des complotistes convaincus (ou « endurcis ») constitueraient le troisième bloc, soit 25 % des Français (6 % adhérant à cinq théories, 6 % à six théories, 13 % à sept théories et plus[5]).

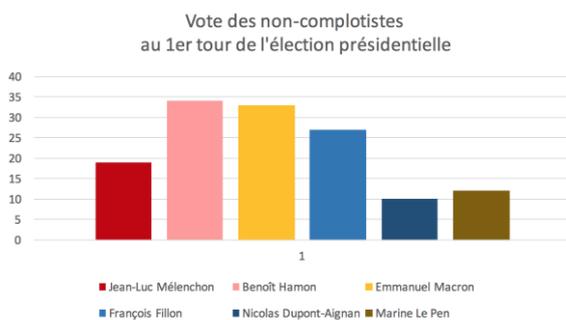


Une surreprésentation de l'électorat populiste

Le positionnement politique apparaît comme l'une des variables les plus prédictives de l'adhésion au conspirationnisme. Confirmant un constat déjà mis en évidence dans d'autres études[6], l'enquête montre par exemple que les deux principaux candidats de l'élection présidentielle à avoir le plus capté les suffrages des complotistes « endurcis » (ceux qui croient à cinq théories du complot ou plus) sont Marine Le Pen et Jean-Luc Mélenchon.



A contrario, les électeurs de Benoît Hamon, Emmanuel Macron et, dans une moindre mesure, François Fillon, sont ceux chez qui on trouve le plus de personnes n'adhérant à aucune théorie du complot proposées dans l'enquête :

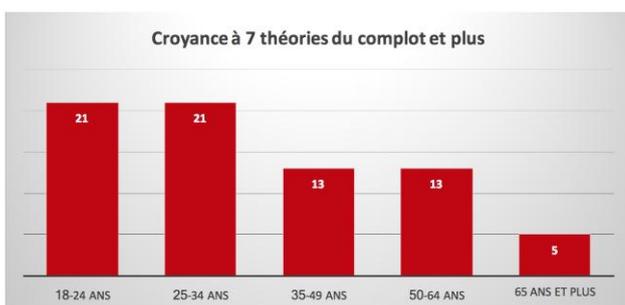


S'agissant des attentats de janvier 2015 contre la rédaction de *Charlie Hebdo* et l'Hypercacher de la Porte de Vincennes, les sympathisants de La République en marche, du MoDem et des Républicains sont à la fois ceux chez qui on rencontre les taux les plus importants (autour de 90 %) en matière de confiance dans la « version officielle » (respectivement : 88 %, 91 % et 88 %) et le moins de doute (autour de 10 %) quant à la certitude que les attentats ont été planifiés par des terroristes islamistes (respectivement : 11 %, 9 % et 10 %). On retrouve la même tendance chez les électeurs de Benoît Hamon, d'Emmanuel Macron et de François Fillon.

Les jeunes, nettement plus perméables au complotisme que leurs aînés

L'adhésion aux théories du complot avance avec les générations. Les moins de 35 ans sont ainsi deux fois plus nombreux à adhérer à sept théories ou plus que les plus de 35 ans (21 % contre 11 % en moyenne, les plus de 65 ans n'étant que 5 % dans ce cas). Les seniors résistent mieux au complotisme que leurs enfants et petits-enfants, sauf sur des théories du complot comme celles relatives au réchauffement climatique ou à l'immigration.

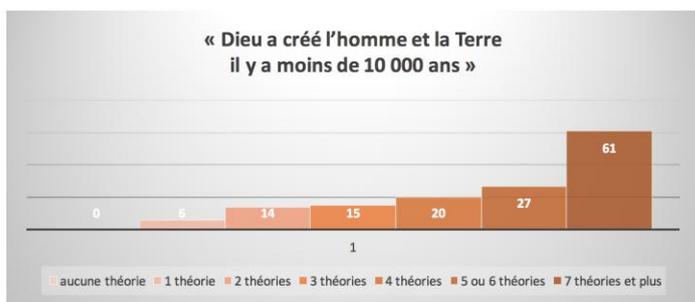
Cette tendance est visible sur la plupart des items avec des contrastes parfois saisissants. Ainsi, la possibilité « que la Terre soit plate et non pas ronde comme on nous le dit depuis l'école » recueille l'approbation de 18 % des 18-24 ans contre 3 % des plus de 65 ans. De la même manière, les 18-24 ans sont quatre fois plus nombreux que l'échantillon (8 % contre 2 %) à souscrire à une forme atténuée de négationnisme, estimant que la gravité du génocide des Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale est exagérée et qu'il y a eu « beaucoup moins de morts » qu'on ne le dit généralement.



Les seniors résistent globalement mieux au complotisme que les 35-65 ans et ces derniers mieux que les 18-24 ans. Ces résultats suggèrent que l'influence du complotisme chez les jeunes ne concerne pas que les collégiens, lycéens et étudiants, comme le montrent les niveaux de complotisme mesurés chez les 25-34 ans, qui ont quitté le monde des études pour entrer dans la vie active. Les personnes qui ont été socialisées politiquement depuis le début des années 2000 (adolescents ou jeunes étudiants) sont beaucoup plus perméables au complotisme que les autres, ce qui tend à relativiser les approches optimistes selon lesquelles le complotisme chez les jeunes ne serait lié qu'à un moment de la vie et finirait par s'estomper avec l'âge, notamment avec la sortie des études. Au contraire, il semblerait plutôt que le complotisme opère une forme de sédimentation et rien ne permet d'indiquer que les personnes qui forment aujourd'hui la cohorte des moins de 35 ans deviendront moins complotistes en gagnant en âge.

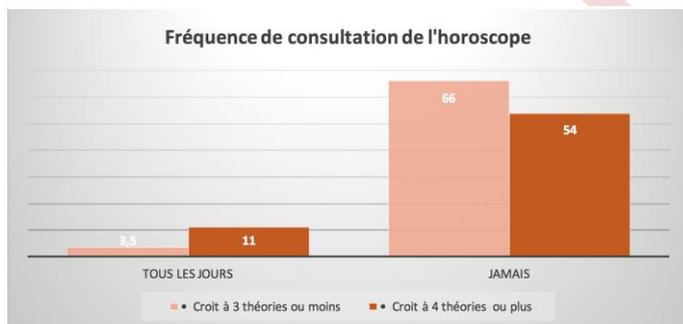
Le créationnisme est très corrélé à l'adhésion au complotisme

Là aussi, les jeunes semblent plus concernés : ils sont 31 % chez les 18-24 ans à adhérer à l'idée que « Dieu a créé l'homme et la Terre il y a moins de 10 000 ans » contre 14 % chez les plus de 65 ans (moyenne de l'échantillon : 18 %). Surtout, la variable « créationnisme » est particulièrement prédictive de l'adhésion au conspirationnisme : ceux qui croient à sept théories du complot ou plus sont ainsi créationnistes à 61 % contre 0 % chez les « non-complotistes ».



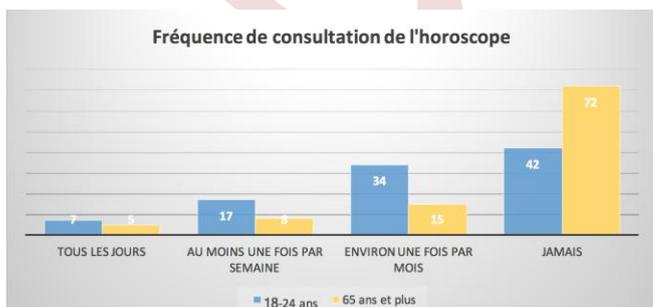
Une corrélation entre complotisme et superstition

La consultation de l'horoscope croisée avec l'adhésion au complotisme suggère également une corrélation : ainsi, 75 % de ceux qui ne croient à aucune théorie du complot ne consultent jamais leur horoscope. À l'inverse, ceux qui croient à quatre théories ou plus consultent plus fréquemment leur horoscope que le reste de l'échantillon (ils sont 11 % à le consulter quotidiennement contre 6 % pour l'échantillon ; 15 % à le consulter au moins une fois par semaine contre 11 % pour l'échantillon) et ils sont moins nombreux que les autres à ne jamais consulter leur horoscope (54 % contre 63 % pour l'échantillon).



Ces résultats suggèrent une corrélation entre complotisme et superstition et sont de nature à invalider ou en tous cas à apporter une nuance forte à l'idée, parfois énoncée, selon laquelle le conspirationnisme trouverait sa source dans une forme de rationalité exacerbée ou d'« hyper-rationalité ». Ils plaideraient plutôt pour une approche du phénomène complotiste en termes d'« alter-rationalité », où « la vérité » serait à rechercher selon des modalités étrangères au monde de la communauté scientifique.

On retrouve ici encore un décalage entre jeunes et seniors : les 18-24 ans sont ceux qui consultent le plus régulièrement leur horoscope (ils sont 24 % à le consulter quotidiennement ou au moins une fois par semaine et seulement 42 % à ne jamais le consulter), les plus de 65 ans ceux qui le consultent le moins (ils sont 13 % à le consulter quotidiennement ou au moins une fois par semaine et 72 % à ne jamais le consulter). Les chiffres permettent d'estimer que plus on est jeune, plus on consulte souvent son horoscope. La ligne de partage des eaux passe par les moins de 35 ans : ils sont 52 % à ne jamais le consulter contre 67 % chez les plus de 35 ans.



III - AUTRES RÉSULTATS NOTABLES

La théorie du complot sur les attentats de janvier 2015

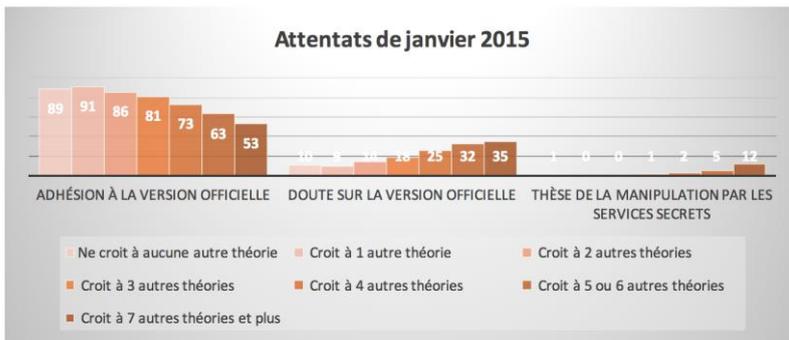
Sur cet événement, le complotisme au sens fort (« il s'agit d'une manipulation dans laquelle des services secrets ont joué un rôle déterminant ») ne concerne qu'une fraction très faible de l'opinion publique (2 % en janvier 2015, 3 % trois ans plus tard, avec une marge d'erreur autour de 1 %) et l'on ne note pas d'évolution sensible par rapport au sondage réalisé en janvier 2015 par l'Ifop.

L'opinion dubitationniste^[7] (« des zones d'ombre subsistent et ce n'est pas vraiment certain que ces attentats ont été planifiés et réalisés uniquement par des terroristes islamistes ») remporte une adhésion beaucoup plus franche chez les jeunes que chez leurs aînés : 27 % des moins de 35 ans y souscrivent contre 16 % des plus de 35 ans. De manière encore plus spectaculaire, les 18-24 ans sont 30 % à douter tandis que les plus de 65 ans sont 8 %, un rapport de un à trois.

Les résultats suggèrent également que les chômeurs sont plus dubitationnistes que les autres (27 % à douter contre 19 % au niveau global).

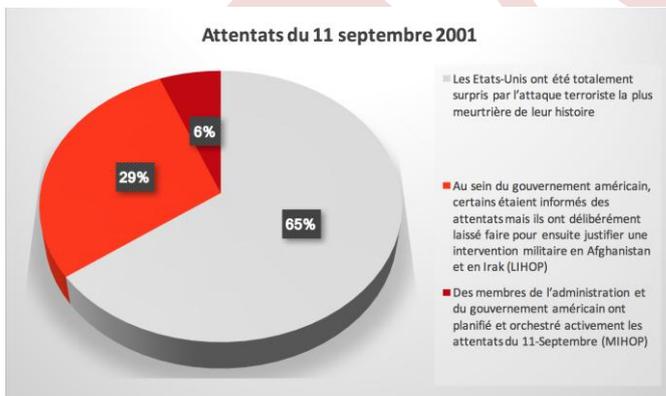
Sans surprise, c'est aussi chez ceux qui ont le plus confiance dans les médias qu'on trouve la plus grande adhésion à la « version officielle » (« il est certain que ces attentats ont été planifiés et réalisés par des terroristes islamistes ») et inversement. Ainsi, 29 % de ceux qui pensent que les médias nous mentent ont des doutes sur la version officielle des attentats de janvier 2015. C'est dix points de plus que sur l'échantillon global.

Autre enseignement, qui va dans le sens de la confirmation d'un phénomène désormais bien connu : l'adhésion à un nombre croissant de théories du complot va de pair avec un doute croissant quant à la version officielle. Ainsi, 35 % des dubitationnistes croient à sept théories du complot ou plus parmi celles proposées. Inversement, ceux qui ne croient à aucune théorie du complot proposée ne sont que 10 % à douter de la version officielle des attentats de janvier 2015.



Toutefois, il est très notable que les conspirationnistes « endurcis » demeurent, concernant les attentats de janvier 2015, majoritairement attachés à la version officielle des faits. À 53 % (contre 78 % sur l'échantillon global), ceux qui croient à sept théories ou plus sont convaincus que ces attentats ont bel et bien été planifiés et réalisés par des terroristes islamistes, ce qui conforte les analyses selon lesquelles les Français ont, dans leur ensemble, assez bien résisté à la tentation complotiste concernant cet événement tragique. En février 2015, le journaliste Jean-Laurent Cassely formulait ainsi l'hypothèse que « les sentiments d'unité et de solidarité ont éloigné chez la majorité de la population le ressentiment qui fait naître le désir de chercher la vérité ailleurs que dans la triste et décevante thèse officielle »^[8]. Reste que, chez les endurcis, la théorie du complot au sens fort additionnée à l'opinion dubitationniste représentent un sondé sur deux.

La théorie du complot sur les attentats du 11 septembre 2001



Concernant l'adhésion à cette théorie du complot « historique », nous avons voulu tester l'adhésion différenciée aux thèses conspirationnistes LIHOP^[9] (« ils ont laissé faire ») et MIHOP^[10] (« ils ont organisés eux-mêmes l'opération »). La première recueille 29 % d'approbation et la seconde 6 %. Cumulées, elles représentent plus d'un sondé sur trois.

Là encore, les jeunes sont les plus concernés : il y a une césure nette entre les moins et les plus de 35 ans. Les moins de 35 ans sont près d'un sur deux (47 %) à adhérer à une des deux versions complotistes. Ils sont 53 % (douze points de moins que l'échantillon) à souscrire à la version communément acceptée de l'événement. Inversement, les plus de 65 ans rejettent de manière nette la théorie du complot : ils sont trois fois moins nombreux (3 % contre 10 %) que les moins de 35 ans à adhérer à la version la plus « dure » de la théorie du complot. Ils souscrivent à 74 % à la « version officielle ».

Cette même fracture se constate sur le plan politique : sympathisants FN et France insoumise ont plus tendance que les autres à souscrire à la théorie du complot.

Comme on peut s'y attendre, l'adhésion à la théorie du complot sur le 11-Septembre, que ce soit dans sa version LIHOP ou MIHOP, augmente avec l'adhésion globale à une vision du monde conspirationniste. On retrouve sur ces résultats un effet de palier distinguant d'un côté ceux qui adhèrent à moins de quatre théories et les autres.



Le climato-scepticisme et le complotisme climatique

La théorie du complot au sens fort du terme (« le réchauffement climatique n'existe pas, c'est une thèse qui profite à des politiques et des scientifiques ») ne concerne que 4 % de l'échantillon. Les plus jeunes y sont moins perméables que leurs aînés (1 % chez les 18-24 ans contre 5 % chez les plus de 50 ans). De la même manière, les seniors sont les plus sceptiques sur la réalité de l'origine anthropique du réchauffement climatique.

Du point de vue des sympathies politiques, la théorie du complot atteint des scores trois fois plus élevés que l'échantillon chez les électeurs de Marine Le Pen (11 %).

Sans surprise, c'est chez les complotistes « endurcis » qu'on trouve le pourcentage le plus élevé de conspirationnistes climatiques.

La question de l'immigration et le complotisme « anti-remplaciste »

La théorie du complot au sens fort du terme (l'immigration comme projet politique de « remplacement » organisé par nos élites et auquel il conviendrait de mettre fin) recueille une approbation de près d'un sondé sur deux (48 %).

17 % des sondés souscrivent « tout à fait » à cette idée et, parmi eux, les plus de 65 ans sont surreprésentés (24 % contre seulement 9 % chez les 18-24 ans). C'est chez les sympathisants de droite et d'extrême droite que cette opinion est la plus présente : 24 % pour Les Républicains et 41 % pour le FN. *A contrario*, les sympathisants de gauche ne sont que 7 % (soit dix points de moins que l'échantillon) à partager cette opinion. C'est enfin chez les complotistes les plus endurcis qu'on trouve le pourcentage le plus élevé de conspirationnistes anti-remplacistes (32 % contre 17 %).

La confiance dans l'organisation des élections

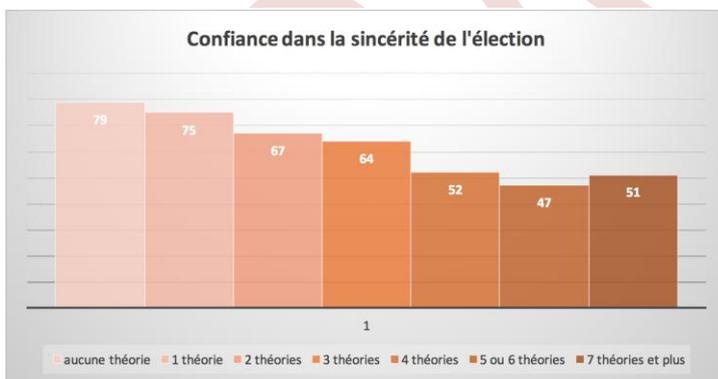
65 % des sondés ont confiance dans la sincérité du suffrage, approuvant l'idée que « les élections en France sont organisées de manière suffisamment transparente et sûre pour éviter les tricheries et assurer la réalité des votes ».

Ici encore, on trouve une fracture générationnelle : 54 % des 18-24 ans contre 80 % des plus de 65 ans. Les résultats confortent l'hypothèse d'une érosion de la confiance dans le système démocratique chez les moins de 35 ans.

Chômeurs, ouvriers et employés sont ceux chez qui la confiance est la plus atteinte (respectivement 45 %, 53 % et 54 %).

Chez les sympathisants du FN, la confiance n'est que de 46 %. Elle est un peu supérieure chez les sympathisants de la France insoumise mais gravite autour de 50 %. Chez les sympathisants LREM, elle atteint 91 %.

Concernant le croisement de cette variable avec l'adhésion aux théories du complot, on reste dans des niveaux de confiance raisonnables et supérieurs ou comparables à l'échantillon (s'étalonnant de 79 % à 64 %) chez ceux qui n'adhèrent à aucune théorie du complot ou bien à une jusqu'à trois. Au-delà, c'est-à-dire à partir de la croyance dans au moins quatre théories du complot, on observe un décrochage très net.



La fiabilité des médias

9 % des Français pensent que le rôle des médias (journaux, radios, télévisions) est « essentiellement de relayer une propagande mensongère nécessaire à la perpétuation du 'Système' ». Cette conviction atteint son maximum chez les sympathisants FN (17 %) et chez les complotistes endurcis (14 % chez ceux qui croient à cinq ou six théories du complot proposées, 23 % chez ceux qui croient à sept théories ou plus).

L'énoncé selon lequel « étant largement soumis aux pressions du pouvoir politique et de l'argent, la marge de manœuvre des médias est limitée et ils ne peuvent pas traiter comme ils le voudraient certains sujets » recueille l'adhésion de plus d'un Français sur trois (36 %). C'est chez les sympathisants France insoumise et Europe Écologie-Les Verts que cette opinion est la plus forte (55 %).